50e ANNÉE. — N° 17.644

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal; à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et Limitrophes.	12f	24f	45f
France et Colonies ...	14f	26f	48f
Etranger.	18f	35f	65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 15 c.

LUNDI 25 OCTOBRE 1920

SAINT CRÉPIN

SOLEIL : lev. 6h 32; coucher 5h 1

LUNE : P. L. le 27 ; D. Q. le 3

A propos du Mouvement préfectoral

Le « Journal officiel » a publié le mouvement préfectoral depuis longtemps réclamé par les uns avec insistance, redouté par les autres, attendu par tous comme la manifestation réelle des directives politiques du ministre de l'intérieur. Pour juger équitablement cet acte administratif, il convient de faire abstraction des détails et des personnes et d'envisager la situation politique dans son ensemble en se dégageant des suggestions trop étroites de prévention, et de l'esprit de parti.

Dès le lendemain des élections du 16 novembre, l'idée se fit jour que l'épuration du personnel préfectoral devait être le premier gage et la première satisfaction donnés aux vainqueurs par le gouvernement. C'était une interprétation irréfléchie de la consultation électorale et comme une sorte de démenti aux traditions de libéralisme dont nous n'avons cessé de nous recommander. Nous n'avons pas en France, comme en Amérique, par exemple, de partis organisés sur la base d'une autonomie exclusive n'ayant pas seulement leurs états-majors et leurs soldats, mais possédant en outre les cadres complets d'un personnel administratif avec lequel ils s'installent au lendemain d'une bataille électorale dans tous les postes d'où ils ont délogé leurs adversaires.

Si, en prenant le ministère de l'intérieur dans le cabinet Millerand, M. Steeg s'était livré à l'exécution de préfets qui lui était demandée de divers côté, il eût implicitement consacré cette thèse que, liés étroitement à un parti déterminé, solidarisés avec lui, les préfets ont le devoir de se jeter dans la mêlée à leurs risques et périls et, disons le mot, sont fatalement rivés à la candidature officielle. Si importante et significative que fût d'autre part la victoire du 16 novembre, elle ne créait pas aux vainqueurs dans leurs départements respectifs, il faut bien le dire, une situation tellement prépondérante qu'ils n'eussent plus désormais qu'à faire un geste pour voir s'évanouir toutes les résistances et tomber toutes les difficultés. A côté de députés élus, il y avait dans nombre de circonscriptions, des sénateurs, des conseillers généraux, des municipalités qui ne partageaient pas complètement les idées victorieuses, qui même leur restaient hostiles et mettaient à poursuivre leur revanche dans tous les détails de l'administration locale une activité stimulée par l'amertume de la défaite. Un ministre de l'intérieur soucieux de rétablir le calme et de faire régner l'union au nom de laquelle on avait conquis les suffrages populaires, avait le devoir de ne pas envenimer les choses, de ne pas heurter de front et brutalement une opposition qu'il était plus sage de désarmer par la prudence et la conciliation. Ne pas obéir à une précipitation aventureuse, ne pas condamner sur des tendances, mais juger d'après des faits et sur les actes personnels des fonctionnaires en cause, telle est la règle de conduite qui s'imposait à la vigilance d'un ministre prévoyant et avisé. Le temps écoulé depuis l'avènement du cabinet Millerand, à qui la IVe République a donné un appui si complet lors de sa formation, le petit nombre de préfets disgraciés avec des compensations qui ne sont pas à dédaigner, le caractère des mutations, le choix des nouveaux promus, tout semble indiquer que M. Steeg s'est consciencieusement conformé à cette méthode

Au surplus, — c'est une vérité dont nous voudrions convaincre les hommes dont nous entendons déjà les doléances parce qu'ils n'auront pas obtenu les satisfactions absolues qu'ils avaient rêvées : ce qui fait la valeur d'un préfet, c'est moins sa mentalité propre que la direction qu'il reçoit de son chef et l'exactitude avec laquelle il s'inspire des instructions qui lui sont données.

A ce point de vue, dussions-nous effaroucher certains esprits timorés, trop prompts à subir l'influence de rancunes mal éteintes et de passions toujours en éveil, nous ne craignons pas d'affirmer que le ministre de l'intérieur actuel, en dépit des attaques furibondes dirigées contre lui, n'a donné à personne le droit de mettre en doute la loyauté de son action et la sincérité de son concours à la politique de liberté et d'apaisement dont il est le représentant officiel

M. Steeg appartient au parti radical. C'est entendu ; mais la caractéristique essentielle de l'union sacrée, c'est la collaboration à l'œuvre commune de tous les partis constitutionnels sacrifiant leurs intérêts particuliers à l'intérêt général, tout en restant fidèles à leurs doctrines respectives. C'est à cette conception que répond la présence de M. Steeg dans les conseils de gouvernement.

Ce fut M. Poincaré — ne l'oublions pas — qui alla le chercher au ministère de l'instruction publique pour l'installer à la place Beauvau et pendant deux ans, la politique du futur président de la République n'eut pas de soutien plus déterminé, d'interprète plus actif et plus loyal que M. Steeg. Il suffit de rappeler à cet égard l'énergie persistante qu'il apporta dans la défense de la réforme électorale avec représentation proportionnelle si ardemment combattue par le parti radical.

Ce souvenir n'a certainement pas été étranger au choix de M. Millerand qui, d'ailleurs, au cours de la période électorale, avait vu M. Steeg venir à lui et contresigner courageusement le programme d'union et de progrès dont le député de la Seine était le protagoniste.

Ministre de l'intérieur une fois encore, M. Steeg s'identifia à la politique de M. Millerand comme il s'était solidarisé à la politique de M. Poincaré, avec la même décision; la même probité et la même correction. Personne n'a défini plus nettement, avec un sens plus précis des nécessités gouvernementales, le devoir des préfets que M. Steeg, dans la circulaire initiale par laquelle il enjoignait à ses subordonnés de faire de l'administration et de s'abstenir de politique. Tous ses actes depuis cette époque, soit qu'il ait à tenir tête aux organisateurs de la grève générale, soit qu'il ait à nous préserver de la gangrène bolcheviste, ont été en harmonie avec cette attitude Pas un n'a justifié la campagne de haine menée contre le ministre de l'intérieur et les défiances par lesquelles on s'efforce de le discréditer.

Le mouvement préfectoral qu'il vient de signer ne dément pas cette attitude générale, il la confirme et donne en même temps une base précise à nos appréciations. Au lieu de nous laisser guider par des tendances, par des souvenirs, par des préventions, sachons attendre les actes. C'est sur eux que nous pourrons juger en connaissance de cause les préfets qui les accomplissent et le ministre qui en est l'inspirateur.

IVe RÉPUBLIQUE.

NOS RAPATRIÉS DE RUSSIE

Photo Rol

L'arrivée à la gare du Nord des Français internés comme otages en Russie. — On remarque au milieu du groupe, à côté du général Pau, Mme Cartier, qui a reçu la médaille d'or de la Reconnaissance nationale et la Légion d'honneur.

La Russie contre les soviets

Helsingfors, 23 octobre.— D'après des renseignements dignes de foi, toute une série d'attentats dirigés contre des communistes notoires a eu lieu dans diverses villes de la Russie soviétiste. A Kazan un individu resté introuvable a tiré un coup de revolver sur Zaïdegaleff, le président du soviet tartare, et l'a légèrement blessé. A Viatka, une bombe a éclaté dans le local du comité exécutif au cours d'une séance, tuant trois membres du comité et en blessant plusieurs autres. A Tzaritsine, le commissaire militaire Tikhonoff a été assommé dans la rue alors qu'il revenait chez lui. A Kabansk, dans le département d'Irkoutsk, en Sibérie, le commissaire militaire de la 30e division rouge a été trouvé assassiné dans son lit. A Zlatoucoust, deux agents de la commission extraordinaire locale ayant disparu dans des conditions mystérieuses, leurs corps ont été ensuite retrouvés affreusement mutilés.

Dans les départements de Perm, Ekaterinbourg et Viatka se sont produits de graves soulèvements locaux contre les soviets. Le mouvement semble être organisé par un seul groupe dont la base de direction serait située dans les environs de Perm. Des détachements armés parcourent les villages entre Viatka et Perm, massacrent les communistes, soulèvent la population locale et continuent leurs raids en entraînant à leur suite une masse de paysans exaspérés par les récentes tentatives bolchevistes de faire main basse sur les produits de la récolte. Les forces bolchevistes, très peu nombreuses dans la région depuis que toutes les unités disponibles ont été envoyées en Russie méridionale, ne réussissent pas à enrayer le mouvement.

Le triste état des finances soviétiques

Stockholm, 24 octobre. — Les journaux bolchevistes annoncent que cette année, le déficit des finances du gouvernement des Soviets dépasse le chiffre de 1,000 milliards.

Une grève de cheminots en pays soviétiste

Bucarest, 24 octobre. — Dans l'Ukraine soumise à l'autorité des Soviets, la grève des cheminots a éclaté. Dans de nombreuses localités, des conflits sanglants ont eu lieu entre les grévistes et des détachements de l'armée rouge.

En raison de la grève, la retraite des bolcheviks est rendue très difficile. L'armée rouge ne peut évacuer les magasins de munitions et d'approvisionnements.

Wrangel manque d'équipements

Sébastopol, 23 octobre. — Le général Wrangel pourrait envoyer sur le front presque immédiatement des forces trois ou quatre fois supérieures aux forces actuelles s'il pouvait se procurer des vêtements et des chaussures. C'est le manque de ces articles qui l'empêche d'accomplir une avance considérable. Le général Wrangel doit se contenter pour le moment d'attaques comme celles qui ont eu lieu à cours de ces derniers jours sur le Dnieper, et qui ont eu pour résultats la prise de 13,500 prisonniers, de 27 canons, d'un train blindé, d'un tank et de nombreuses mitrailleuses. Lorsque les bolcheviks ont envoyé de grands renforts, le général Wrangel a renoncé prudemment à ce genre d'expéditions vers la rive gauche du Dnieper. En ce qui concerne les défenses de la Crimée du Nord, il semble que les bolcheviks ne pourraient jamais forcer l'isthme de Perekop, large de 6 milles. Plus à l'est, les Russes sont maîtres du pays au delà de la voie ferrée et tiennent les rives de la « mer Putride ». Une action navale n'est pas à craindre, attendu que les forces russes sont maîtresses de la mer Noire et de la mer d'Azoff. Le général Babioff, des cosaques du Kouban, a été tué au front. Il avait été blessé dix-sept fois en combattant contre les bolcheviks.

Budienny contre Wrangel

Lwow (Lemberg), 24 octobre. — La cavalerie de Budienny, qui se trouve dans la région d'Elisabethgrad, est en marche sur le front du général Wrangel. L'action de Budienny est menée sous le commandement suprême des Soviets.

L'incident de Klagenfurt réglé

Belgrade, 23 octobre. — En réponse à la démarche des puissances, le gouvernement a déclaré que l'ordre avait été donné aux troupes d'évacuer la zone plébiscitaire de Klagenfurth.

CHEZ LES OUVRIERS ANGLAIS

La grève des cheminots est ajournée

Les mineurs vont causer avec le gouvernement

Les dernières dépêches de Londres semblent indiquer que la crise ouvrière anglaise ne prendra pas le caractère aigu que l'on pouvait craindre. Les négociations entre le gouvernement et les mineurs vont se poursuivre et l'on croit qu'une formule d'entente aurait été trouvée par M. Bridgemann, nouveau ministre des mines. Les travailleurs du sous-sol, de leur côté, pour ne pas entourer les pourparlers d'une atmosphère hostile, ont demandé aux cheminots de surseoir à une grève de solidarité au sujet de laquelle, d'ailleurs, les ouvriers du rail ne s'étaient pas mis entièrement d'accord.

Pour parer à toute éventualité, le gouvernement britannique a pris des mesures exceptionnelles pour assurer le maintien de la sécurité, les approvisionnements et le fonctionnement des moyens de transport. Des sanctions sévères sont prévues contre ceux qui se rendraient coupables d'entraves à ces mesures.

Cette attitude énergique, qui n'exclut pas, comme on l'a vu, le désir de causer et de s'entendre, indiquera sans doute aux mineurs anglais les sages déterminations qu'ils devront prendre.

Londres, 23 octobre. — Le nouveau ministre des mines, M. Bridgeman, a conféré aujourd'hui avec deux leaders des mineurs. Après quoi, M. Bridgeman a eu une entrevue avec M. Lloyd George et d'autres membres du gouvernement. On croit que M. Bridgeman a préparé une nouvelle formule susceptible d'être acceptée par les mineurs.

Le comité exécutif de la Fédération des mineurs et des Syndicats de cheminots se sont réunis séparément cette après-midi et ont conféré ensuite ensemble. M. Lloyd George restera à Downing-Street toute la journée, prêt à recevoir les délégations de mineurs et des cheminots, soit séparément, soit ensemble, si elles jugent bon de venir causer avec le gouvernement. Les services des tramways et des omnibus sont pour le moment assurés.

Les pourparlers vont reprendre entre le gouvernement et les délégués mineurs

Londres, 23 octobre. — Les délégués des mineurs auront demain matin une conférence avec les représentants du gouvernement.

Les cheminots attendront le résultat des négociations

Londres, 23 octobre. — La grève des chemins de fer est ajournée à une date indéterminée. Les cheminots ont décidé d'attendre l'issue des négociations en cours.

Un communiqué de M. Thomas

Londres, 23 octobre. — Dans un communiqué officiel M. Thomas dit que la commission exécutive des mineurs a informé les cheminots que son bureau avait reçu du premier ministre une invitation de venir conférer avec le gouvernement pour témoigner de son désir de voir intervenir une solution honorable. La commission exécutive a décidé d'accepter cette invitation. Les négociations ne porteront donc aucune atteinte à l'attitude prise par les mineurs.

Ceux-ci demandent que les cheminots suspendent provisoirement leur entrée en grève, afin qu'il soit possible d'étudier les moyens d'arriver à une solution sans que les complications d'une grève des cheminots vinssent s'ajouter aux difficultés actuelles.

L'ajournement de la grève des cheminots rassure le public

Londres, 23 octobre. — La nouvelle de l'ajournement de la grève des cheminots a été accueillie avec un vif sentiment de satisfaction et de soulagement par le public ainsi que dans les milieux ouvriers, et surtout parmi les cheminots.

L'empressement des volontaires

Londres, 24 octobre. — Les volontaires s'offrant pour le maintien des services essentiels dans le cas d'extension de la grève ont mis un tel empressement à se présenter que le nombre des personnes ainsi enrôlées s'élève à plus de 10,000.

Ce qu'a coûté la grève en six jours

Londres, 24 octobre. — Voici ce que coûte, à la Grande-Bretagne la grève des mineurs pour les six jours qui viennent de s'écouler : La nation a perdu 4,500,000 tonnes de charbon; les mineurs ont perdu 5,400,000 livres sterling de salaires et au moins 220,000 ouvriers des autres industries sont sans travail.

Le nombre des chômeurs

Londres, 24 octobre. — Suivant les rapports publiés par le ministère du travail, le nombre des ouvriers affectés dans les diverses industries en raison de la grève se décompose ainsi au 21 octobre : 50,803 par suite de la fermeture de certaines usines; 102,062 par suite de réduction du personnel; en outre, 89,366 ouvriers travaillent à heures réduites.

LES MINEURS FRANÇAIS

réclament un salaire égalant cinq fois celui d'avant guerre

Paris, 24 octobre. — Le conseil national des mineurs a fait connaître hier, dans une lettre adressée aux ministres du travail et des travaux publics, les bases sur lesquelles il entend établir le relèvement des salaires dans les mines houillières et ardoisières. Il demande, entre autres choses, l'application aux salaires minima d'avant-guerre d'une augmentation de 500 %, ce coefficient étant considéré comme celui de l'augmentation moyenne du prix de la vie; les nouveaux salaires seraient applicables à partir du 1er novembre 1920.

Il est "inhumain et malicieux" d'alimenter le lord-maire de Cork

Ainsi pensent les parents de M. Mac Swiney !

Londres, 24 octobre. — Miss Mary Mac Swiney, sœur du lord-maire de Cork, a envoyé à M. Shortt, ministre de l'intérieur, une lettre extrêmement violente, où elle dit notamment :

« Je viens de voir un des médecins de la prison, le docteur Higson, et j'ai attiré son attention sur vos déclarations en son nom. Je vous déclare que mon frère était et est encore absolument inconscient de ce qu'on lui fait faire. Avaler quelque chose n'est pas, dans le cas de mon frère, une action volontaire, mais une action machinale. De toutes les infamies qu'un individu ou qu'un gouvernement puisse commettre, la plus vile est de raconter des mensonges sur le compte d'une victime sans connaissance et temporairement en son pouvoir. »

D'autre part, dans une lettre adressée à la presse étrangère, les amis et les parents du lord-maire de Cork protestent contre la mesure prise par le gouvernement anglais d'alimenter de force ce dernier :

« Si l'on prend en considération, disent-ils, l'état critique dans lequel M. Mac Swiney se trouve depuis quelques jours, les mesures adoptées par le ministère de l'intérieur anglais sont inhumaines et malicieuses. Le ministère de l'intérieur n'a apparemment d'autre but que de se venger d'une façon mesquine. »

La santé du roi de Grèce est toujours inquiétante

Athènes, 24 octobre. — Bulletin de samedi, 24 heures : « La journée a été plutôt agitée. La température varie de 37.9 à 38.5; le pouls de 130 à 148; la respiration de 40 à 48. »

La situation est toujours grave. Les médecins passent la nuit au château.

Ce qu'est le streptocoque

Paris, 24 octobre. — La protestation du docteur Widal au sujet de la prétendue inoculation de la rage au singe qui mordit le roi de Grèce jette quelque clarté sur la maladie du roi Alexandre. C'est bien d'une infection venue de l'extérieur et évoluant dans un terrain favorable que souffre le souverain. Le streptocoque que le microscope a retrouvé à maintes reprises dans la plaie est en effet l'agent pathogène type de l'infection. On le retrouve partout : dans les angines, dans le pus des abcès, dans la pneumonie, dans la fièvre puerpérale, dans la scarlatine, mais il n'est à peu près jamais seul. Son rôle semble être d'exalter la virulence d'un autre microbe qui, sans lui, ne serait pas trop malfaisant. Ainsi, les angines dans lesquelles on ne trouve que le bacille de la diphtérie pure ont en général une évolution heureuse. Si, au contraire, le streptocoque leur est associé, elles sont d'une gravité extrême.

LA LOI MILITAIRE

LA RÉDUCTION DU SERVICE

Qui veut la fin doit vouloir les moyens

Puisqu'on nous a dit que le projet de loi militaire dont les grandes lignes ont été publiées et commentées par toute la presse n'était qu'un avant-projet et qu'on nous prévient qu'un texte définitif, assez différent de ce premier « essai », sera prochainement soumis à notre appréciation, prenons patience et attendons pour nous prononcer que le produit qui sortira de cette gestation laborieuse soit déposé sur le bureau de la Chambre.

Le nouveau projet, qui nous est promis, différera, c'est probable, par certains détails de « l'avant-projet » aujourd'hui abandonné; mais si, remanié par les mêmes mains, il reproduit les mêmes tendances que le texte primitif, il soulèvera, à n'en pas douter, les mêmes objections que celui-ci.

Ce qui frappait en effet dans l'avant-projet en question, c'est l'absence de tout effort sérieux dans la recherche des moyens propres à faciliter la réduction de la durée du service; les quelques mesures envisagées dans l'exposé des motifs et par lesquelles ce but eût pu être atteint étaient toutes présentées comme irréalisables.

En voici un exemple.

Considérant le gros sacrifice d'argent qu'entraînerait l'entretien d'un fort noyau d'engagés et de sous-officiers de carrière, indispensable cependant dans une armée à service très court, les auteurs du projet renoncent tout simplement à en envisager la création.

Quelques lignes insérées dans l'exposé des motifs qui précède le projet en donnent les raisons, qui peuvent se résumer en ces mots : Cela couterait trop cher.

C'est traiter bien légèrement une question cependant très importante.

On ne peut, en effet, songer à réduire la durée du service militaire au minimum désirable sans assurer à certains organes de l'armée la permanence d'effectifs (cadres et soldats) munis d'une instruction technique spéciale.

Pour maintenir le moins de temps possible à la caserne les jeunes gens appelés au service, il faut que ceux-ci, en arrivant, se trouvent encadrés par un certain nombre de soldats anciens et qu'ils soient, en outre, instruits par des sous-officiers de carrière très bons instructeurs.

On dit et avec raison : Il ne faut pas longtemps pour instruire un soldat, la guerre l'a prouvé.

C'est absolument vrai; les jeunes soldats à peine et si mal instruits qui nous arrivaient des centres d'instruction de l'arrière devenaient, au front, en quelques semaines, des poilus complets et aguerris.

Mais il faut considérer qu'ils tombaient, en arrivant, au milieu de vieux poilus, à l'expérience confirmée par de longs mois de campagne; à leur contact, ces jeunes gens s'instruisaient pour ainsi dire tout seuls; c'était la grande école de l'exemple.

Et puis, au front, on apprenait vite tout ce qu'il était nécessaire de savoir parce qu'on s'instruisait, peut-on dire, du matin au soir et du soir au matin; on apprenait la guerre en la faisant et l'enseignement, hélas, était ininterrompu.

A la caserne ou dans les camps, en temps de paix, il n'en sera pas de même et l'instruction, la formation du soldat pour la guerre demanderont forcément plus de temps.

Mais ce temps pourra être réduit dans de sérieuses proportions, si l'instruction des jeunes soldats est confiée à des cadres expérimentés, si elle est faite par des sous-officiers préparés à ce rôle, entraînés à le bien remplir; ceci peut et doit être la tâche de sous-officiers de carrière.

J'emploie à dessein le terme de « sous-officiers de carrière », car je voudrais que le sous-officier de l'armée nouvelle fut, à bien des points de vue, différent de celui de l'ancienne armée et fut surtout recruté tout autrement que par le système absurde que les projets qu'on nous a soumis et qu'on nous prépare ne paraissent pas proposer de changer.

On évalue, en général, à 150.000 hommes (sous-officiers et soldats), l'effectif que devrait atteindre ce noyau permanent qui, indépendamment de son rôle au point de vue de l'instruction, permettrait, par le seul fait de sa présence sous les drapeaux, de traverser sans crainte la période de soudure des classes.

Si l'on veut que cet effectif soit composé de très bons soldats et de très bons sous-officiers, dignes du rôle qui leur incombera, il faudra y mettre le prix, c'est-à-dire baser le taux de leurs soldes sur la valeur actuelle attribuée à l'argent.

C'est devant cete éventualité que les auteurs de l'avant-projet (et de celui qui va suivre, gageons-le) s'écrient : « C'est trop cher ! »

Au lieu de s'exclamer ainsi sans réfléchir, on ferait mieux de se livrer au calcul suivant :

1. En renvoyant la classe six mois plus tôt, j'économise pendant six mois l'entretien de 200.000 hommes; je récupère ainsi en partie l'argent payé à ceux dont l'expérience et la présence prolongée sous les drapeaux m'ont permis de réaliser cette économie;

2. En enlevant pendant six mois de moins 200.000 jeunes hommes à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, à tous les travaux productifs par lesquels s'accroît la richesse de la France, je fais réaliser à mon pays un bénéfice important qui doit lui aussi entrer en ligne de compte.

Si bien que, tout compte fait, l'entretien des 150.000 soldats engagés et sous-officiers de carrière coûtera beaucoup moins cher qu'il n'apparaissait tout d'abord.

En faisant porter le calcul non plus sur six mois, mais sur un an, éventualité qui peut être envisagée pour un avenir plus lointain, il est encore plus concluant.

Si les auteurs de « l'avant-projet » avaient vraiment eu le souci de réduire dans les proportions nécessaires la durée du service militaire, ils auraient, eux aussi, fait ce petit calcul... et envisagé bien d'autres questions qu'ils ont laissées dans l'ombre.

En remaniant le projet, le modifieront-ils dans ce sens ?

Il faut le croire, sans quoi il eût été inutile d'y remettre la main.

Colonel PICOT,
Député de la Gironde,
vice-président de la commission de l'armée.

A la demande du Ministre de la Guerre le Conseil supérieur de la Défense nationale est convoqué

Paris, 24 octobre. — A la demande du ministre de la guerre, le Président de la République a convoqué le conseil supérieur de la défense nationale pour mercredi matin.

Le conseil supérieur de la défense nationale, qui se réunira à l'Elysée sous la présidence de M. Millerand, groupera autour du chef de l'Etat le président du conseil, les ministres de la guerre, de la marine et des finances, les maréchaux et les chefs d'état-major de l'armée et de la marine. Il aura à émettre un avis sur l'important problème de la durée du service militaire et de la réorganisation de l'armée.

Modernisme

Le choix des sujets pour le prix de Rome de peinture est une des sources de l'allégresse nationale. La sculpture est moins fertile en joie parce que le sujet n'est qu'une variation plus ou moins expressive sur le nu. Mais le concours de peinture met à une rude épreuve les facultés d'invention de notre jeunesse. Quand on demande à un adolescent qui se destine à la gloire de s'exciter sur Marius devant les ruines de Carthage, ou sur Bélisaire tendant son casque à la générosité du passant, il ne faut pas trop s'étonner que le « boulot » ne révèle pas un enthousiasme délirant.

Nos amis de Belgique n'ont pas voulu tomber dans le travers de messieurs les membres de l'Institut, et, pour leur concours de Rome de peinture, ils avaient invité la commission à choisir un thème moderne de nature à enflammer le cœur et l'imagination des concurrents au vingtième siècle. Après de longues méditations, la commission s'est arrêtée à ce sujet : « Un père expose à son fils le développement du port d'Anvers. »

Le coup était dur pour les concurrents et même pour les jurés. La commission avait marché un peu fort, et dépassé le but du modernisme dernier cri. Si encore on avait demandé aux jeunes peintres de composer une machine sur « le port d'Anvers », les visions, les tempéraments et les techniques auraient pu se donner carrière. Les maîtres flamands nous ont laissé des chefs-d'œuvre dans le genre.

Ce sont surtout des effets de ciel et d'eau, des études de grisailles, de reflets et de taches. Mais en faisant au modernisme sa part, en tenant compte dans une certaine mesure de l'aspect actuel des ports, de leur nouvel outillage qui a sa beauté propre, intéressante à dégager, à styliser, on aurait pu encore trouver là des inspirations heureuses.

Mais la précision du texte est stérilisante. « Un père expose à son fils le développement du port d'Anvers. » C'est un sujet d'économie politique, peut-être de cinéma, non de peinture. Si le fils est à la fois déférent et peintre, il répondra poliment à son père : « Eh bien ! vas-y, papa, ne sois pas trop long... »

Au reste, les concurrents et les jurés furent consternés devant cette matière indigente à mettre en lignes, en volumes et en couleurs. Ils protestèrent avec le motif. La commission, après délibération consciencieuse, reconnut qu'elle avait été un peu loin. Elle retoucha ainsi le sujet : « Un père expose à son fils le développement d'un port. » Anvers n'avait plus les honneurs d'une glorification spéciale, qu'il méritait pourtant. Il était victime de l'excès de modernisme. Il prendra sa revanche au dos de la médaille décernée au lauréat : l' « Anvers » de la médaille. P. B.

La France vient de recevoir plus de cent millions d'or

Boulogne-sur-Mer, 24 octobre. — Le vapeur français « Janine », de Rouen, est arrivé à Boulogne avec un chargement de 50 millions d'or pur en lingots, qu'il avait pris à Reval. Les caisses, contenant chacune trois lingots de 25 kilos, furent ensuite arrimées dans un wagon amené à quai à leur intention, lequel fut aussitôt dirigé sur la gare centrale pour partir sur Paris, sérieusement convoyé. Avec les 56 millions du chargement du « Petral » reçus à Boulogne de la même source, le 27 septembre, la nouvelle cargaison représente maintenant plus de 100 millions d'or pur.

REVUE DE LA PRESSE

Combien de service militaire ?

Grosse question, celle de la durée du service militaire. Deux ans ? Un an et demi ? Moins encore ? A la Chambre il y aurait semble-t-il, un courant favorable aux dix-huit mois :

« Les deux ans, dit M. Louis Douvier (l'**Eclair**), seront soutenus par la majorité du conseil supérieur de la guerre, c'est-à-dire par la majorité de nos grands chefs. Mais ne dit-on pas déjà qu'au général Buat, partisan des dix-huit mois, M. de Castelnau apporterait volontiers son précieux appui ? Nous n'avons pu joindre le vainqueur du Grand-Couronné; mais si ce propos de couloirs se trouve fondé, il faudra considérer la partie comme égale. Les membres du gouvernement paraissent, en effet, décidés à ne point considérer seulement la question des effectifs. Auprès des ministres — et plus haut encore, nous dit-on — la thèse aurait triomphé que défendent le général Duval, et presque tous les techniciens, la thèse de l'armement en matériel scientifique et en laboratoires de recherches plutôt qu'en effectifs de caserne.

» La question est de savoir en somme comment nous serons le mieux défendus : par les applications de l'industrie et de la science ou par le plus grand nombre possible de poitrines?

» Il convient de noter également qu'au conseil de la défense nationale, présidé par M. Alexandre Millerand, les nécessités économiques et financières entreront en ligne de compte. Les économies de main-d'œuvre et d'argent seront chaleureusement préconisées.

Et le projet sortira de là « adouci »... à la condition que des raisons impérieuses, et que nous ne pouvons connaître par avance — mais devant lesquelles tout le monde s'empresserait de s'incliner — ne soient produites en faveur de l'avant-projet et des deux ans. »

La manœuvre de Lloyd George

M. Lloyd George se propose d'assister aux séances de l'assemblée de la Société des nations convoquée à Genève pour le 15 novembre. Et il a pressé M. Delacroix, président du conseil belge, de s'y rendre aussi, ajoutant qu'il agirait dans le même sens auprès de M. Leygues. Quel est le but du premier ministre britannique ? Celui-ci, selon Pertinax (**Echo de Paris**) :

« Apparemment (nous disons apparemment, car nous ne souhaitons pas un démenti), substituer de plus en plus la Ligue au Conseil suprême pour la mise en œuvre du traité; échanger les obligations de l'Alliance française, parfois gênantes, à la liberté d'action qu'il revendique contre les obligations plus lâches qui sont souscrites au nom de l'humanité; transférer les grands débats de la politique internationale du Conseil suprême où la France peut encore se défendre et où son omnipotence personnelle est constatée au conseil exécutif de la Ligue des nations, où la présence de l'Espagne, de la Grèce et du Brésil (pour ne rien dire des autres Etats appelés à y entrer), ne peut tourner qu'au renforcement de son influence. Capter au profit de sa politique le corps d'opinion international qui peut-être se formera à Genève. »

La leçon des inscrits maritimes

On a vu que les inscrits maritimes ont décidé de faire la grève de vingt-quatre heures pour protester contre le jugement du tribunal maritime qui a condamné un certain nombre de leurs camarades pour mutinerie à bord :

« On dirait vraiment, écrit M. Gustave Hervé (la **Victoire**) que les inscrits maritimes cherchent une leçon comme celle qu'ont reçue les cheminots. Mais ne prenons rien au tragique. La mauvaise plaisanterie à laquelle se livrent les inscrits maritimes ne fera qu'accentuer au cœur de toute la nation le dégoût de la dictature du prolétariat. Elle renforcera toute la partie intelligente et raisonnable du pays dans sa conviction que si, par un coup de force impossible, le prolétariat « conscient et organisé » devenait le maître en France, il ferait tout juste d'aussi beau travail que celui qu'ont fait les moujiks du prolétariat russe. »

Le prix de la vie

M. Georges Drouilly (**le Gaulois**), prétend que de nombreux symptômes permettent d'affirmer que la crise de cherté de la vie a atteint son maximum et que nous sommes arrivés à la veille de l'arrêt de la hausse générale des prix, mais il craint que la baisse réelle ne vienne que très lentement :

« Certains articles se vendront certes moins chers l'année prochaine, mais le coût moyen de l'existence ne sera pas immédiatement très différent de ce qu'il est aujourd'hui. Il est à craindre aussi que tant que certaines denrées seront rares et tant que la production sera insuffisante, il y ait stabilisation autour des prix actuels.

» Les ouvriers disent que malgré ce qu'ils gagent maintenant ils sont de nouveau malheureux. Le plus grave c'est que c'est vrai. Ils se retrouvent dans la situation où ils étaient en 1914. C'est que le prix de toutes choses est arrivé à l'étiage qu'il devait atteindre en raison précisément des hauts salaires. Il y a là une loi économique puissante contre laquelle les révolutions elles-mêmes sont impuissantes. Or, l'erreur des Syndicats a été de toujours réclamer des augmentations pour leurs adhérents chaque fois que les prix atteignaient l'étiage correspondant aux salaires déjà payés. C'était tourner dans un cercle vicieux. Mais n'est-ce pas l'Etat qui, le premier, a donné l'exemple ? Aujourd'hui la limite atteinte ne peut plus être dépassée. Autrement, nous n'aurions ni baisse ni stabilisation, mais une hausse nouvelle, et pourtant voici que les mineurs réclament de nouveau. »

Recette

Une recette pas à dédaigner, que donne Rosine au **Matin** :

« Thérèse m'a demandé avec angoisse si l'hiver serait pluvieux. Je lui ai répondu que je n'en savais rien. J'ai ajouté que j'aimais la pluie. Elle m'a répondu qu'elle l'aimait aussi, mais que ses souliers ne l'aimaient pas. Et, a-t-elle ajouté, je vous assure que l'opinion de mes souliers me préoccupe beaucoup. Cela coûte si cher de se chausser maintenant; et quand il pleut, je n'aime pas à porter des caoutchoucs.

» — Thérèse, lui ai-je dit, chassez vos préoccupations, et achetez de l'huile de lin. Versez-en dans une assiette creuse de façon que les semelles de vos précieux souliers y baignent confortablement, mais en évitant d'humecter le reste du soulier. Après quarante-huit heures de ce régime, vos semelles seront imperméabilisées. »

Le Congrès des anciens prisonniers de guerre

Paris, 24 octobre. — Un Congrès, auquel avaient été convoquées toutes les Associations des anciens combattants comprenant dans leurs groupes des anciens prisonniers de guerre, s'est ouvert samedi à Paris. Cent quarante-sept délégués de Paris et de province étaient présents, parmi lesquels, notamment, MM. Degos et Daloo, de Bordeaux.

La première séance a été consacrée, après un premier choix, entre les diverses propositions faites par les délégués, à la fixation de l'ordre du jour de la séance plénière qui se tiendra demain. Le principal objet est contenu dans le texte d'une proposition de loi qui doit être présentée au Parlement par MM. Girod, Pasqual, Ferraris et Tourine, députés, relativement à l'allocation d'une indemnité de nourriture aux ex-prisonniers de guerre. En voici le texte :

Article 1er. Une indemnité journalière égale aux frais d'entretien du soldat, défalcation faite des frais occasionnés par l'envoi des biscuits, sera allouée le 31 décembre 1920 à tous les prisonniers de guerre, officiers et soldats, pendant leur séjour en pays ennemi, ou en cas de décès, à leurs héritiers où ayants droit.

Art. 2. Cette indemnité sera exigée par la commission des réparations instituée en application des clauses du traité de paix.

On exhume 1,200 morts de la bataille de Morhange

Metz, 22 octobre. — Près de Biedestrof, on a exhumé environ 1,200 Français tombés à la bataille de Morhange. Ils ont été réunis dans un cimetière commun à proximité de la route. Beaucoup ont pu être identifiés à cette occasion.

46,000 francs de détournements pour jouer aux courses

Evreux, 23 octobre. — M. Justin Loubès, greffier-comptable de la Colonie pénitentiaire des Douaires, commune de Gaillon, ayant perdu aux courses environ 46,000 fr. qu'il avait touchés, tant pour la Colonie que pour le pénitencier criminel de Gaillon, s'est constitué prisonnier à Louviers.

A la mémoire de l'aviateur Pégoud

Paris, 23 octobre. — Un solennel hommage a été rendu cette après-midi à la mémoire de l'aviateur Pégoud, un des plus populaires pionniers de l'aviation. C'est à lui que l'on doit les premières et probantes démonstrations en matière de voltige aérienne : looping, etc., dont on tira des déductions si utiles. Mort au champ d'honneur durant la guerre, Pégoud fut inhumé au cimetière de Brasse, près de Belfort. De pieuses amitiés ont voulu que son corps reposât à Paris, où se font samedi ses obsèques. Une cérémonie religieuse a eu lieu cette après-midi à Notre-Dame. Un grand nombre de membres de l'Aéro-Club de France, ayant à leur tête M. Michelin, président du Club, y assistaient, ainsi que des délégués des diverses Associations de l'aéronautique et les aviateurs civils et militaires.

A l'issue de la cérémonie, le cortège s'est formé sur le parvis de Notre-Dame, où une compagnie d'infanterie rendait les honneurs. Le corps de Pégoud a été conduit au cimetière Montparnasse, où a eu lieu l'inhumation.

Sur la tombe, un monument a été élevé à la mémoire du pilote. Ce monument est inauguré par M. Flandin, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique, qui, après MM. Michelin, Desgrange et le capitaine Pinsard, a rendu hommage à Pégoud.

De très nombreux pilotes assistèrent aux obsèques. Citons le capitaine Fonck, Pinsard, Marchal, de Romanet, Pillon, Roger, Casale, Godefroy, Robin, etc. Une délégation de pilotes américains était venue déposer une énorme couronne cravatée d'un ruban aux couleurs bleues étoilées.

La foule se pressait très nombreuse dans la nef centrale de Notre-Dame, sur le parvis et sur tout le parcours. Elle rendit ainsi un hommage silencieux mais ému à la mémoire de celui qui inventa

LE BUDGET ALLEMAND

50 milliards de déficit pour 1920

Berlin, 23 octobre. — Le ministre des finances publie un exposé du projet de budget pour 1920. Le budget ordinaire (non compris les grandes administrations, chemins de fer, etc.) s'élève à 39 milliards 891 millions. Les dépenses devront être entièrement couvertes par les nouveaux impôts. Le rapport des impôts directs et permanents est estimé à 23 milliards 320 millions, contre 2 milliards 180 millions l'année dernière. L'impôt sur le revenu rapporterait à lui seul 12 milliards. Les impôts exceptionnels rapporteraient 10 milliards (dont 4 milliards 500 millions provenant de l'impôt sur l'accroissement des fortunes), les droits de douane et les impôts de consommation rapporteraient environ 9 milliards 147 millions. Le budget extraordinaire s'élève à 52 milliards 579 millions. Les recettes prévues ne sont que de 2 milliards 287 millions.

Les dépenses inscrites au budget extraordinaire sont en majeure partie nécessitées par l'exécution du traité de paix : 25 milliards sont prévus pour des prestations diverses, 15 milliards pour l'entretien des troupes d'occupation, 200 millions pour le désarmement de la population civile.

Le déficit final pour l'exercice 1920 serait donc de 50 milliards en chiffre rond.

EN POLOGNE

Le traité de Riga ratifié par la Diète polonaise

Varsovie, 23 octobre. — La Diète a discuté, hier, le projet de loi portant ratification de la convention d'armistice et des préliminaires de paix. Des discours ont été prononcés par le maréchal de la Diète, le président du conseil et les chefs des différentes fractions. Tous les orateurs ont été unanimes à exprimer la satisfaction que leur a causée la signature des préliminaires de paix et ont ajouté que la paix est une paix de concorde et de justice. Ils ont tous exprimé leurs regrets qu'un million et demi de Polonais restent encore au delà de la frontière établie par les préliminaires de paix.

Le traité de Riga a été ratifié à l'unanimité à la deuxième ainsi qu'à la troisième lecture. Avant la ratification, M. Trompczinski, maréchal de la Diète, et M. Witos, président du conseil, ont prononcé des discours. M. Witos a dit notamment :

« Le traité de Riga restituant la paix à l'est de l'Europe sera un facteur puissant dans la renaissance du travail producteur dans toute l'Europe. Le spectre d'une révolution bolcheviste menaçant l'Europe d'un danger imminent a été écarté grâce à notre effort et notre sacrifice de sang. Nous n'avons exigé des Soviets qu'une réponse au principe de la justice et du droit, car nous n'avons pas voulu créer une situation pouvant dans l'avenir rendre difficiles les bonnes relations entre les nations polonaises et russes. »

Le maréchal de la Diète a dit :

« Nous avons cherché la paix, non seulement avec le gouvernement des Soviets, mais surtout avec la nation russe. Nous n'avons pas mis nos conditions en dépendance de la situation militaire. Nous n'avons pas tiré profit de nos dernières conquêtes; aussi l'histoire ne pourra-t-elle nous accuser d'avoir imposé à la nation russe, au moment de sa détresse, une paix incompatible avec les principes de justice. »

Les vœux du Congrès de la mutualité

Angers, 23 octobre. — Le Congrès de la mutualité a émis : 1. un vœu pour le relèvement du taux des retraites ouvrières et paysannes; 2. un vœu en faveur du développement, même dans les plus petites communes, de la mutualité maternelle et de la création de consultations de nourrissons; et enfin un troisième concernant la mutualité à la campagne.

Dans ce vœu, il est dit : « 1. Le 12e Congrès émet le vœu que le nombre des mutualités scolaires soit augmenté d'urgence; 2. que les adhérents de la mutualité scolaire puissent à leur sortie de l'école entrer dans des groupements qui leur donneraient plus tard accès à une Société d'adultes constituée sur la base de l'Association familiale; 3. que les Unions départementales, les groupements professionnels et les communes prennent des Sociétés sous leur tutelle en leur prêtant un concours moral et financier effectif; 4. qu'une entente soit mise d'état, établie à cet effet entre la Fédération nationale de la mutualité française et la Confédération nationale des Associations agricoles. »

Angers, 23 octobre. — L'assemblée générale s'est terminée à midi après une longue discussion sur la question des relations financières des Mutualités et du corps médical et pharmaceutique. Le Congrès a adopté le mode d'un contrat collectif à passer entre les Sociétés de secours mutuels et les Syndicats et les Associations de médecins. Il considère, en effet, que pour soustraire les relations mutualistes et médicales aux causes d'irritations locales ou aux conflits trop particuliers, le meilleur moyen serait que la mutualité organisée en ses Fédérations départementales, régionales et nationales traite avec le corps médical organisé en ses Syndicats locaux, départementaux et en son Union.

Le Congrès donne pouvoir au comité directeur de la Fédération nationale de la mutualité pour continuer les pourparlers commencés avec l'Union des Syndicats médicaux en vue d'assurer une étroite collaboration de ces deux grands organismes.

Angers, 23 octobre. — Dans sa séance de l'après-midi, le Congrès a adopté des vœux relatifs à la lutte contre la tuberculose, à la création de pharmacies et de dispensaires mutualistes, à la construction de logements salubres avec le concours du Crédit immobilier; des vœux émis par la commission concernant les retraites mutualistes, et enfin un vœu demandant au Parlement que soient associés des mutualistes à l'étude du projet de loi relatif à l'assurance contre la maladie ou l'invalidité.

Le nouveau régime de vente de la viande

Paris, 23 octobre. — M. J.-H. Ricard, ministre de l'agriculture, a fait au sujet du récent décret concernant la vente de la viande par qualités, les déclarations suivantes :

« Si l'application du nouveau régime du débit de la viande a soulevé des protestations de la part de certaines corporations de la boucherie, elle nous réserve cependant des approbations non moins nombreuses. C'est ainsi que certains détaillants nous ont félicité d'avoir adopté un système qui permette d'exiger la loyauté du vendeur. Tel a été, en effet, le désir du gouvernement, qui a voulu avant tout que l'on vende à la clientèle la viande d'après sa qualité réelle. Dans toute réglementation, il est évidemment impossible d'atteindre immédiatement la perfection.

» Les intéressés, quoi qu'on en ait dit, ont été consultés, puisque depuis deux ans il y a eu sur cette question des conversations constantes avec le président des Syndicats et corporations de la boucherie, et que, dès 1913, la préfecture de police avait eu à envisager la solution de ce problème. Nous venons de prendre des mesures, elles ont été critiquées, soit; mais quelles sont les propositions qu'on nous a faites ? Aucune jusqu'à présent. Si des suggestions nous sont apportées qui soient susceptibles de satisfaire l'intérêt général, elles feront de notre part l'objet d'un examen minutieux. Le gouvernement, qui, pour donner confiance aux consommateurs, a pris un décret permettant le contrôle de la qualité de la viande, n'est nullement décidé à le rapporter. Pourtant, si nous sommes intransigeants sur la question de principe, nous sommes tout disposés à rechercher avec les intéressés un terrain transactionnel sur les modalités d'application du décret, afin de ne point léser certains intérêts particuliers. »

LE SYNDICAT DE LA BOUCHERIE chez le ministre de l'agriculture

Paris, 23 octobre. — Une délégation composée de MM. Joudin, président du Syndicat de la boucherie en gros de Paris; Roche, président de la Fédération du commerce des animaux vivants et de la Chambre syndicale des commissionnaires en bestiaux de Lyon, et Demollières, vice-président du Syndicat de la boucherie en détail de Paris et du département de la Seine, a été reçue vendredi soir par M. Ricard, ministre de l'agriculture.

Après un examen des diverses modalités du commerce de la viande, la délégation a estimé qu'il était impossible d'appliquer le décret visant à assurer des viandes conformes aux qualités livrées, par suite des erreurs qui peuvent être commises dans l'appréciation de la nature de la viande fournie par un animal et du, fait que la clientèle ménagère réclame à peu près exclusivement la première qualité.

Le ministre a fait valoir que toute réglementation nouvelle, contrariant d'anciennes habitudes, se heurtait évidemment à des difficultés, mais que, répondant au vœu unanime de l'opinion publique, il était indispensable de mettre un terme aux longues études qui se poursuivent depuis plusieurs années, et au cours desquelles les Syndicats intéressés ont été fréquemment consultés par les diverses administrations, et qu'il y avait lieu d'entrer dans la voie des réalisations.

Le ministre a ajouté qu'il était prêt, d'ailleurs, à accueillir toute suggstion pratique qui lui serait soumise par les Syndicats de la boucherie, mais à condition qu'elle ne vise pas simplement à maintenir le « statu quo », mais qu'elle apporte, au contraire, une amélioration conforme au principe général poursuivi par la nouvelle réglementation, prise dans l'intérêt des consommateurs.

Un receveur de l'enregistrement cambriolé

LES VOLEURS EMPORTENT NEUF MILLIONS DE TIMBRES POUR TAXE DE LUXE

Paris, 24 octobre. — Un vol de timbres pour la taxe de luxe et de divers titres dont la valeur dépasse 9 millions de francs a été commis au domicile du receveur de l'enregistrement de Saint-Denis. Pendant une courte absence de ce dernier, l'armoire de sa chambre a été fracturée, et les voleurs ont emporté un titre de rente de 1,825 francs, des titres de Monaco, des obligations de la Ville de Paris et un certain nombre de pièces de 5 fr., propriété personnelle du receveur, le tout valant une trentaine de mille francs, ainsi qu'un paquet soigneusement ficelé, enveloppé de papier mauve, et renfermant pour 9 millions 40,000 fr. de timbres de taxe de luxe de 5,000 à 100,000 fr. De cette énorme somme, le voleur ne pourra tirer qu'un maigre profit. Seul un commerçant faisant de grosses factures pourrait s'en servir; mais il faudrait que le commerçant, en écoulant les timbres, ne dépassât pas le montant déclaré de son chiffre d'affaires, sinon il se verrait poursuivi d'abord pour fausse déclaration, puis il serait invité à indiquer la provenance de ces timbres, ce qui dévoilerait sa complicité par recel.

Le service de l'anthropométrie a relevé de nombreuses empreintes.

Le maréchal Foch, les généraux Weygand et Buat reçoivent des décorations belges

Paris, 23 octobre. — Le général Maglinse, chef d'état-major général de l'armée belge, accompagné de l'attaché militaire belge à Paris, a remis ce matin, au nom du roi Albert Ier, la croix militaire de 1re classe au maréchal Foch et la grand'croix de l'Ordre de la Couronne aux généraux Weygand et Buat. Ces distinctions ont été récemment accordées par le roi des Belges à la suite de la signature de l'accord militaire franco-belge.

BORDEAUX

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira en séance publique à l'hôtel de ville mardi prochain 26 octobre courant, à cinq heures de l'après-midi.

Pour les sinistrés du Burdigala-II

Le maire de Bordeaux a reçu, pour être répartie entre les familles des sinistrés du « Burdigala-II », une somme de 914 fr. 75, qui lui a été remise par le Syndicat du personnel des tramways et omnibus de Bordeaux.

Ce versement se répartit comme suit : 714 fr. 75, produit d'une collecte faite parmi ce personnel; 200 francs votés par le Syndicat pour être joints à cette collecte.

Pour le même objet, M. le Maire a reçu 50 francs du Comité des fêtes et défense des intérêts généraux du quartier de La Ferrade, à Bègles.

Au nom de l'Union civique, qui a son siège 8, place des Quinconces, et dont il est président, M. Paul Maurel nous fait parvenir une somme de 300 francs « à répartir entre les familles en deuil du « Burdigala-II », en tenant compte, dans la plus large mesure possible, du nombre des enfants ».

Cette libéralité est accompagnée d'une lettre qui fait honneur à l'Union civique, et dont nous croyons devoir reproduire les passages essentiels.

« Ce n'est pas sans une douloureuse émotion, nous écrit M. Paul Maurel, que les membres de l'« Union civique », œuvre d'ordre et de paix, constituée il y a quelques mois à Bordeaux, ont appris l'horrible accident du « Burdigala-II », survenu en Garonne et dont les victimes sont toutes de modestes travailleurs. Et ce n'est pas aussi sans un sentiment de complète approbation qu'elle a vu, dans les colonnes de la « Petite Gironde », s'ouvrir, sous ces généreux auspices, la souscription destinée à venir en aide aux familles des disparus.

» Si, interprétant dans un sens étroit, mais cependant rigoureusement imposé, la lettre de son programme et surtout la définition de son but, l'« Union civique » doit rester en dehors de tout ce qui n'a pas un caractère d'intérêt général, elle ne peut pas oublier que son « appel aux bonnes volontés », aux partisans de la liberté dans le labeur », a été entendu par de nombreux travailleurs qui, spontanément, sont venus grossir ses rangs. Elle tient à leur donner, dans cette tragique circonstance, un témoignage tangible de sa cordiale sympathie... »

Ecole de Versailles

Sont admis à l'Ecole militaire de l'artillerie à la suite du concours de 1920 : MM. Baup-Malcuit, du 58e d'artillerie; Dubourdieu, du 118e d'artillerie.

Le lycée de Bordeaux et les grandes écoles

Bordeaux n'a rien à envier à la capitale pour la préparation de ses enfants aux grandes écoles. Voici, en effet, le bilan complet des succès remportés par le lycée de notre ville aux concours de l'année scolaire 1919-1920 :

Sont définitivement reçus :

A l'Ecole normale supérieure (section des lettres) : Robert Brunschvig, de Bordeaux.

A l'Ecole Polytechnique : Jean Bétat, de Saliès-de-Béarn; Justin Ducoussot, de Bayonne; Marcel Engrand, de Malo-les-Bains (Nord); Pierre Favier, de Périgueux; André Fournol, de Tonneins (Lot-et-Garonne); Maurice Gaudet, de Besançon; Paul Gémon, de Pérignac (Charente-Inférieure); Roger Guilhot, de Bordeaux; Jean Lautard, de Montauban; Georges Lesfargues, de Bordeaux; Henri Noual, de Paris; Georges Ollier, de Lodève (Hérault); Pierre Olivier, de Pessac; Fabien Rey, de Bordeaux.

A l'Ecole centrale des arts et manufactures : Paul Arnaud, de Payré (Vienne); Henri Bensch, d'Agen; Pierre Bisseuil, de Coucoury (Charente-Inférieure); Raoul Castaing, de Barsac; Marc Chemin, d'Arras; Gaston de Gravier, des Ormes (Vienne); Jean Dubourg, de Bordeaux; Léon Duran, de Dax; Pierre Fort, de Cette; André Fournol, de Tonneins; Pierre Gauthier, de Bordeaux; Henri Gomer, de Pau; Henri Grèze, de Garaudan (Lot-et-Garonne); Jean Laval, de Tonneins; Pierre Léonard, de Lesparre; François Masfraud, de Libourne; Charles Merlet, de Bordeaux; Georges Ollier, de Lodève; Georges Privat, de Sauveterre-de-Béarn; Marcel Renault, de Bordeaux; Fabien Rey, de Bordeaux; Maurice Sanson, de Saint-Genès-l'Argentière; Pierre Sarraute-Darrivère, de Nay (Basses-Pyrénées); Louis Serre, de Bordeaux.

A l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr : Jean Camena d'Almeida, de Bordeaux; Roger Durif, d'Angoulême; Bernard de la Lande d'Olce, de Chanlers (Charente-Inférieure); Jean Plou, de Garlin (Basses-Pyrénées); Jean Vernhol, de Fontainebleau; Maurice Vernhol, du Mans.

A l'Ecole navale : Henri Ballande, de Bergerac; André Duthu, de Saintes; Raymond Lucas, de Saint-Hilaire-de-Court (Cher); Jean Serin, de Bordeaux.

A l'Institut agronomique : Louis Casalis, de Bordeaux; Hector Maïs, de Saint-Mézard (Gers).

A l'Ecole des mines de Saint-Etienne : Jean Ducos, d'Eauze (Gers); Justin Ducoussot, de Bayonne; Yves Kappelhoff, de Libourne; Pierre Olivier, de Pessac.

Au concours de contrôleur adjoint des douanes : Albert Dupouy, de Carignan.

Aux Ecoles nationales d'agriculture : François Courcelle-Labrousse, de Vauxains (Dordogne); André Dangoumeau, de Bordeaux; Henri Lasnet, de Riom; Frédéric Ritter, de La Roche-sur-Yon; Paul Sarrazin, de Moncoutant (Deux-Sèvres).

Aux Ecoles vétérinaires : Albert Dupuch, d'Eysines.

Ces résultats font le plus grand honneur aux brillants et dévoués professeurs qui composent le personnel enseignant de notre grand établissement universitaire.

Distinctions honorifiques

Par dahir en date du 2 juillet 1920 et sur la proposition de M. le général Lyautey, commissaire résident général commandant en chef au Maroc, le sultan Moulay Hassan a nommé chevaliers du Puissant alaouite chérifien les représentants de la presse bordelaise dont les noms suivent :

MM. André Pillot, directeur de l'Agence Havas (service télégraphique).

Géo Sajus, publiciste.

Louis Palanqui, rédacteur à la « France ».

Edouard Labadie, rédacteur à la « France ».

James Phéné, rédacteur à la « Liberté du Sud-Ouest ».

Maurice Ferrus, rédacteur à la « Petite Gironde ».

Charles Armanini, rédacteur à la « Petite Gironde ».

Nos félicitations.

Chambre de Commerce de Bordeaux

ACHEMINEMENT RAPIDE DES EXPEDITIONS DE PARIS-IVRY SUR BORDEAUX-QUAI

La Chambre de commerce a été informée que la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Orléans vient de mettre à la disposition de la Compagnie Générale Transatlantique et de la Compagnie des Chargeurs Réunis, en gare d'Ivry, une partie de quai qui sera exclusivement réservée à la réception des marchandises destinées à être embarquées à Bordeaux sur les vapeurs de ces deux Sociétés.

Les marchandises ainsi reçues seront, le jour même de leur livraison, chargées en wagons et dirigées sur Bordeaux-Saint-Jean avec un horaire prévoyant un délai maximum de 96 heures Les wagons seront, dès leur arrivée à Saint-Jean, acheminés sur la voie des quais au poste de chargement du navire devant les embarquer pour leur destination définitive.

Le commerce parisien trouvera dans cette combinaison des facilités qui l'engageront certainement à donner, dans bien des circonstances, la préférence à la voie de Bordeaux pour le plus grand bénéfice de ce port.

Par ailleurs, l'administration des douanes laisse aux intéressés la faculté de faire au départ de Paris toutes les opérations de vérification et toute la documentation douanière. Cette nouvelle méthode, sur les avantages de laquelle il ne paraît pas nécessaire d'insister, sera mise en vigueur incessamment.

L'Industrie française se réveille

On nous rabat assez souvent les oreilles avec les efforts de l'industrie étrangère pour qu'il nous soit permis de nous arrêter avec satisfaction sur les initiatives de la nôtre quand elles le méritent.

Or, les Etats-Unis se vantent volontiers de leurs « organes nationaux », mais leurs efforts sont aujourd'hui éclipsés par celui de notre grand journal national l'ILLUSTRATION, qui vient de mettre en œuvre vingt grandes presses du dernier modèle pour le tirage de l'ILLUSTRATION DES MODES, dont le luxe d'édition dépassera tout ce qui a été fait à ce jour et dont une vente de plus de 150,000 exemplaires est d'ores et déjà assurée. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans cet effort sans précédent, c'est le prix de 2 fr. 50 auquel cette publication sera vendue au public.

L'ILLUSTRATION DES MODES paraîtra le 23 octobre avec des articles illustrés par les plus habiles artistes, et parlera de Modes, Ameublements, Décoration, Littérature, Musique, enfin de tout ce qui intéresse la femme moderne, qui y trouvera des conseils pratiques sur les sujets les plus variés.

Les mercantis

On a verbalisé samedi contre une charcutière du cours de l'Yser et une marchande de poissons du grand marché, pour « usage de faux poids ».

La première femme utilisait un poids de 81 grammes pour un poids de 100.

La seconde se servait d'un poids de 85 grammes qu'elle accusait être un poids de 100.

Sus aux mercantis !

Un marin noyé

Dimanche matin, vers une heure, plusieurs marins se trouvaient à bord d'un canot automobile, quand l'un d'eux, à la suite d'une secousse provoquée par un faux mouvement de la barre du gouvernail, perdit l'équilibre et tomba dans le fleuve.

Malgré les efforts faits par ses camarades, l'infortuné ne put être repêché. C'est un nommé René Lavie, âgé de vingt-sept ans, demeurant rue du Carbon-Blanc, à Cenon.

La déclaration de cet accident mortel a été faite à la permanence par les compagnons du disparu.

UN COUP DE FILET

Quinze individus capturés dont trois repris de justice

De nombreux vols étaient commis depuis quelque temps sur les wagons en station dans les docks. L'inspecteur Duvignacq, chargé de rechercher les filous, se mit en campagne avec les agents Normand, Ardouin et Cottet.

Les investigations amenèrent les actifs policiers jusque dans une baraque isolée située au bord d'un ruisseau, non loin de la gare Saint-Louis, baraque dans laquelle logeait une bande d'individus suspects français, marocains et tunisiens.

La bande, surprise au lever du jour, ne put opposer aucune résistance et suivit — par force — docilement Duvignacq et ses agents.

M. Pruvost, secrétaire du chef de la Sûreté, procéda à l'interrogatoire des suspects, et il acquit ainsi la certitude qu'il avait devant lui les fameux écumeurs des docks. Citons, parmi les articles qui furent soustraits, des paires de bottes en caoutchouc, des planches, du charbon, des fûts d'huile, etc.

Les déclarations de certains inculpés firent appréhender deux recéleurs : Antoine B..., 44 ans, contremaître arrimeur, rue Racine, et Bertrand P..., 76 ans, propriétaire du local où les malfaiteurs avaient fixé leurs pénates. Une perquisition, opérée notamment chez l'arrimeur, a fait découvrir un fusil, trois revolvers et une trentaine de cartouches. On a saisi également chez Antoine B..., 19 paires de bottes provenant de vols divers et qu'il aurait, dit-il, achetées à des individus quelconques.

Bref, quinze individus sont maintenant sous les verrous à propos de cette affaire. Trois d'entre eux : Jean Reynal, Manuel Torrecido et Edouard Combès ont respectivement 23, 20 et 10 condamnations pour différents délits. En outre, Raynal et Combes sont interdits de séjour et Torrecido devrait être depuis longtemps ramené à la frontière.

Encore quelques coups de filet comme celui-là, et le public en saura gré à la police.

Vols et voleurs

M. Louis Peyronnet, riveur, demeurant chemin de l'Eglise, à Cenon, qui avait laissé un moment sa bicyclette devant une maison, rue Lauzac, ne l'a plus retrouvée quand il a voulu la reprendre.

— Un soldat de garde aux baraquements du quai de Paludate, Joseph G..., a été arrêté pour vol de 60 kilos de pointes au préjudice de l'autorité militaire. La maîtresse de ce soldat, Yvonne D..., âgée de vingt-deux ans, qui revendait les pointes soustraites, a été également appréhendée et écrouée.

— On a envoyé au dépôt la veuve Marguerite L..., âgée de cinquante ans, demeurant rue Montbazon, inculpée de vols de « crampons » en platine, de bijoux et de vieil or, vols commis au détriment de M. Labarraque, marchand d'antiquités, cours d'Albret. Marguerite L... était employée en qualité de vendeuse chez M. Labarraque.

Cette affaire a été rapidement tirée au clair par l'actif commissaire de police du sixième arrondissement, M. Bellocq, qui fut secondé avec zèle par le sous-inspecteur Couralet.

— Deux manœuvres, Julien B..., vingt-sept ans, demeurant rue Sanche-de-Pomiers, et Jean B..., vingt-huit ans, domicilié quai de Bacalan, trouvés en possession de 180 kilos de morues et n'ayant pu expliquer la provenance de cet article, ont été écroués à la prison municipale.

— Enfin, le dépôt a reçu un homme de quarante-quatre ans, Anatole B., habitant rue Millanges, qui, ayant ramassé un sac à main, y avait pris un bracelet qui y était contenu et avait ensuite restitué le dit sac à sa propriétaire, une dame de passage à Bordeaux.

M. Ludovic Nouaillac, conservateur des hypothèques à Libourne, demeurant à Martel (Lot), a été victime d'un filou qui lui a pris son portefeuille contenant 1,600 fr. Le conservateur se trouvait à la salle des ventes, rue Voltaire, quand on lui subtilisa son portefeuille.

— Dans le vestiaire de l'atelier de menuiserie de la maison Carde, quai de Queyries, on a fouillé dans le veston de M. Arnaud Amarand, demeurant place Picard, et on y a pris un portefeuille contenant 250 francs.

— On a arrêté une jeune femme, Madeleine S..., domestique, pour vol d'une somme de 2,000 francs au préjudice de son patron, M. Justin Lie, commerçant en légumes secs, 48, rue Elie-Gintrac.

Affrètement - Armement - Nitrate - Engrais

Omnium Maritime et Commercial

54, AVENUE MARCEAU, PARIS

Adr. tél. : Omaricomo — Téléph. Elysée 30.05 - 30.06

Codes : Scott et Watkins Inter 59 - 483

Au Palais

Cour d'assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller PASTEAU

Jeunes cambrioleurs

Fin de l'audience de samedi

A l'interrogatoire, Chaubet fait preuve de la plus entière franchise et exprime un sincère repentir.

Il ressort des témoignages que la valeur des objets volés dépasse 10,000 francs. C'est à l'habile initiative de l'inspecteur de la Sûreté Barsacq qu'est due l'arrestation des cambrioleurs.

M. l'avocat général requiert une condamnation sévère contre Drouillard, Laplace et Puyraimond et ne s'oppose pas à ce que les trois autres accusés bénéficient de quelque indulgence.

Plaident : Mes Cistac, pour Drouillard; Bonafous, pour Chaubet; Felsenhart, pour Puyraimond; Latournerie, pour Versigny; Cluzan, pour Laplace, et Chalès, pour Pigeon.

Le verdict du jury est négatif en faveur de Chaubet, qui est **acquitté**.

Affirmatif concernant les cinq autres accusés, avec circonstances atténuantes pour Versigny et Pigeon seulement. La cour condamne :

Marcel Drouillard à **six ans de travaux forcés** et à dix ans d'interdiction de séjour.

Toussaint-Versigny à **deux ans d'emprisonnement.**

Jean Pigeon à **deux ans d'emprisonnement.**

Jean Laplace à **cinq ans de travaux forcés** et à dix ans d'interdiction de séjour.

Raymond Puyraimond à **cinq ans de travaux forcés** et à dix ans d'interdiction de séjour.

L'audience a été levée à vingt et une heures.

Informations

Ecole municipale des beaux-arts et des arts décoratifs

Les cours de l'Ecole municipale des beaux-arts et des arts décoratifs (dessin, peinture, sculpture architecture, peinture décorative, sculpture d'ornement, etc.) reprendront le mercredi 3 novembre prochain.

Des annexes pour les jeunes gens existent rue Lamparon, numéros 20, et rue Montgolfier.

Les inscriptions seront reçues, à partir du 25 octobre : pour les jeunes gens, au secrétariat de l'Ecole, rue de Tauzia, de neuf heures à onze heures trente; et pour les jeunes filles, à l'annexe rue l'eyronnet, 16, de quinze heures trois à dix-huit.

Les garçons devront avoir douze ans révolus et être présentés par leurs parents ou tuteurs, ou munis de leur autorisation.

Les jeunes filles devront avoir treize ans révolus et être autorisées par le maire.

L'inscription est obligatoire pour tous les élèves, anciens et nouveaux.

Communications

PREPARATION MILITAIRE

GYMNASTIQUE ET TIR. — La Société de gymnastique, de tir et de préparation militaire « Les Volontaires et Club Gymnique » vient de reprendre ses cours qui ont lieu les mercredi, vendredi, de 20 h. 30 à 22 heures, et le dimanche de 9 h. 30 à 12 heures.

Le cours du dimanche matin a lieu au gymnase, 26, rue Marcel, le 31 octobre, pour le tir, et le 7 novembre pour la gymnastique.

ASSOCIATIONS DIVERSES

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RESERVE ET DE L'ARMEE TERRITORIALE. — MM. les Membres sont informés qu'une conférence sera donnée le mercredi 27 octobre, à vingt heures trente, dans une des salles de l'Athénée municipal, 53, rue des Trois-Conils, par M. le commandant Trammond, sur le sujet « les Chars de Combat ».

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU LYCEE DE GARÇONS. — Le bureau informe les membres qu'il est en mesure de donner des adresses de correspondants de langue anglaise. Adresser les demandes à M. Veber, 6, rue Marengo.

SAUVETEURS DE LA GIRONDE MEDAILLES DU GOUVERNEMENT. — La Société des Sauveteurs de la Gironde médaillés du gouvernement prie ses membres honoraires et titulaires de vouloir bien assister à la grande manifestation patriotique qui aura lieu le 1er novembre.

On se réunira devant la porte principale de la Chartreuse à 8 h. 30.

ASSOCIATION AMICALE ET DE SECOURS DES EMPLOYES DE LA MAISON PARIS-BORDEAUX. — Concert-bal le samedi 6 novembre prochain, à la Salle Franklin, rue Vauban, à 20 h. 30 précises.

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Nous avions les galas du vendredi, les demi-galas du mardi, et voici que la direction, pour marquer son souci de plaire à une clientèle qui brille par le nombre, tend à instituer de façon subreptice une nouvelle série que l'on pourrait intituler les quarts de gala du samedi. Elle inscrit au programme de ces soirées des œuvres populaires, dont « Carmen », offert cette fois-ci, réalise le type excellent puisque, au surplus, la partition de Bizet satisfait aussi les musiciens ayant quelque culture. Il serait malséant de supposer que l'épithète fractionnaire dont on peut affubler ces galas comporte une diminution dans l'intérêt du spectacle. M. Lemaire, pour sa part, serait une protestation vivante contre une insinuation de ce genre.

L'excellent ténor, en effet, reste toujours vaillant et prodigue d'une voix dont on connaît l'ampleur éclatante. Cette prodigalité escomptée est toujours l'objet de suffrages unanimes, qui s'affirment sous les espèces de bravos crépitants. Ces marques ostensibles de l'approbation générale furent, au reste, distribuées sans parcimonie, aux autres interprètes : à Mlle Lise Landral, dont nous avions été heureux de saluer, l'an dernier, le retour sur une scène lyrique en signalant le souple talent de composition de cette charmante artiste, qui prête à Carmen la magnifique opulence de sa ligne et la distinction de son chant; à Mlle Kinckels, si gracieusement ingénue, si joliment touchante; à M. Barreau, consciencieux artiste; à leurs camarades que nous avons loués en d'autres occasions; au ballet et, enfin, à l'orchestre que M. E.-Henri Petit stimula avec le minimum de gestes et le maximum de talent. H. B.

Mardi, « l'Africaine », avec M. Sullivan, de l'Opéra; Mlle Mathilde Comès, de l'Opéra; M. Carrié, de l'Opéra; Mlle Chambellan, MM. Gelinier, du théâtre de la Monnaie; Laserre du Grand-Théâtre de Lyon, etc. Grande marche indienne, réglée par M. Soyer de Tondeur et dansée par Mlles Mady Pierozzi, A. del Fa, Mimor et tout le corps de ballet.

Mercredi, « Carmen », avec le ténor Fernand Lemaire, Mlle Lise Landral, Mlle Princkels, M. Barreau, etc. Aux 2e et 4e actes, « la Flamenca » et le divertissement espagnol.

Prochainement, « le Jongleur de Notre-Dame », avec M. Francell, de l'Opéra-Comique, et M. Raynal.

APOLLO-THEATRE

Vendredi, pour l'ouverture de la saison d'hiver, la compagnie Charles Baret, dans « Primerose », avec Mlle Delia Col, dans le rôle de Primerose, et M. Charles Baret dans le rôle du cardinal de Mérance. — Location hall de l'Apollo.

THEATRE DES BOUFFES

Jeudi 28 octobre, l'opérette aux Bouffes, avec la « Demoiselle du printemps », et les artistes qui ont créé la pièce à Bordeaux : F. Caruso, A. Chambon, Lucy Raymond, Lya Cebdès, Camille Sylvestre, Paul Darnois, Mario, Mme Lejeune, etc. Trois ballets divertissements réglés par M. Le Roy; Mise en scène de M. René Gauzy. Chœur et orchestre, 60 exécutants, sous la direction de M. Lucien Bérot. — Location, hall de l'Apollo.

TRIANON-THEATRE

Ce sont les dernières représentations de « Phi-Phi ». Il faut se hâter de venir applaudir la célèbre opérette de Christiné, qui s'est toujours jouée devant des salles combles et enthousiastes. La location est ouverte tous les jours, de deux à six heures. Le 1er novembre, en matinée, « le Bercail », pour les débuts de la troupe de comédie de Trianon.

SCALA-THEATRE

Consacré par la presse, le succès sans précédent de la revue « Tu viens, dis ? » ne fait que croître à chaque représentation. Une troupe d'élite en assure la parfaite interprétation. Location sans frais.

OLYMPIA-CINEMA-PALACE

Spectacle plaisant à tous. Lundi, en soirée, « Irène », grand drame, de M. Gaston Rondès; « Charlot déménageur », fou rire; « le Retour du Maître », drame; « l'Avenir de notre Race », documentaire; « les Feuilles d'Ostie », instructif; actualités mondiales, etc. Location. Téléphone 13.33.

SAINT-PROJET-CINEMA

Lundi, « Le Barrage », comédie Gaumont avec Ch. Rem.

SPECTACLES du 24 octobre

GRAND-THEATRE. — 8 h. 15: Thaïs.
APOLLO. — 8 h. 30: Le Grand Guignol.
BOUFFES. — 8 h. 30: Miss Bridget.
TRIANON. — 8 h. 30: Phi-Phi.
SCALA. — 8 h. 30: Tu viens, dis ! revue.
ALHAMBRA. — 8 h. 30: Attractions.
ALCAZAR. — 8 h. 30: La Bête féroce.
SKATING : à 3 h., Pat.; à 8 h. 30, Bal, Patin.
ALHAMBRA-DANC. — Tous les soirs, à 9 h.
SELECT-DANCING. — Tous les soirs, à 9 h.

Le Carnet de la Femme

Un peu de mode masculine et de beauté par l'hygiène

Nous voici en automne; il faut s'équiper pour les premiers froids et la saison d'hiver. Que porte-t-on en ce moment et que portera-t-on ?

Pour la chasse, veston à empiècement avec plis dans le dos, martingale à la taille, poches de poitrine à pattes, fermées par un bouton, vastes poches gibecières sur les côtés.

Pour le cheval, veston long ajusté à la taille, poches de côtés en biais, couture au milieu du dos avec grande ouverture à crans, culotte anglaise, jambières de cuir, bottines lacées, éperons, stick de cuir fauve, chapeau melon, cravate régate, gants chamois piqués sellier.

Pour les courses, jaquette en shétland ou vigogne dont les devants boutonnant par un seul bouton s'évasent harmonieusement et dont les jupes descendent jusqu'au-dessous du genou, pinces de poitrine cambrant le vêtement, revers à crans aigus, pantalon en tissu à rayures fondues. Il y a aussi la redingote ouverte ou croisée à revers de soie, d'aspect très habillé. Haut de forme, cravate régate, canne mailloche crosse ivoire.

Pour le voyage, nous trouvons sur le complet veston mélangé le raglan en draperie haute nouveauté, celluré du même tissu ou tombant vague, devant à larges croisures, revers à crans aigus ou châle avec fourrure. Pour la ville, pardessus croisé en fin lainage prenant bien la taille et orné devant de six boutons. Pour sortir du théâtre ou des dacings, le soir, pardessus droit assez court ou pardessus raglan vague, à col châle roulant recouvert de soie.

Nous reviendrons en novembre sur ce sujet : mode masculine.

Voyons un peu, en terminant, des questions très féminines : la chevelure, par exemple, un des charmes de la femme. Quoi de plus joli quand cette chevelure est souple, vaporeuse, brillante, et de plus triste quand elle grisonne et qu'on ne peut supporter de se mouiller la tête avec du henné ?

Heureusement, alors, arrive à point la Poudre Capillus de la Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Joindre à l'envoi une mèche de cheveux.

La Crème de Beauté de la Faculté de Beauté, 3, rue Huguerie, 30, allées de Tourny, Bordeaux, est unique en son genre puisqu'elle convient à tous les épidermes et veloute sans empâter ni graisser le visage. Téléphone 10.57.

ROLANDE.

Oui, Lolotte, poudrez-vous avec la Fleur de Pêche, blanche, naturelle, ocre, bise, mauve, rosée. Parfumerie Exotique, 25, rue du Quatre-Septembre, Paris. Oh ! la bonne poudre de riz !

CHOCOLAT DEVINCK

SUCCÈS DE CHASSE Les vrais chasseurs, soucieux de s'assurer les meilleures garanties de succès, n'usent que les cartouches fabriquées par la Société Française des Munitions (marques Gévelot, Etoile, Comète et S. F.), dont l'incontestable supériorité est appréciée de tous.

ÉTAT CIVIL

DECES du 23 octobre

Jacques Busquets, 3 ans, place des Capucins, 5. Manuela Rodriguez, 6 ans, rue Kléber, 14. Laure Andreu, 25 ans, rue Kléber, 92. Joseph Alet, 48 ans, rue Ferbos, 17. Fort Sournet, 53 ans, rue Elie-Gintrac, 38. Vve Ferret, 61 ans, rue Ligier, 42. Vve Arpent, 63 ans, rue Sainte-Luce, 40. Vve Chanat, 70 ans, rue Henri-IV, 73. Vve Roussillon, 70 ans, rue des Fours, 12.

ERRATUM. — Décès du 21 octobre : Au lieu de Louis Angelotti, lire Louise Angelotti, épouse Daudet.

Soyez prévoyants : pensez au vestiaire d'hiver Teinturerie ROU

LES NOUVELLES DÉCOUVERTES

Les applications de la microchimie

Quand le physicien Abria, professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux, découvrit les premiers rayons qui devaient conduire Crookes à construire le tube qui porte son nom — d'où Rœntgen tira plus tard les rayons X, — personne ne pensait que cette simple expérience de laboratoire aboutirait aux résultats merveilleux obtenus depuis dans le diagnostic et le traitement des maladies.

On peut en dire autant de la microchimie qui, découverte en 1866 par Harting et étudiée par l'école hollandaise de 1883 à 1908, avait fini par être peu à peu abandonnée. Théoriquement, en effet, l'idée de caractériser les substances chimiques par les cristaux qu'elles montrent, dans certaines conditions, sous l'examen du microscope, paraissait plein d'avenir; mais, pratiquement, les applications avaient paru assez vite

Fig. 1

très limitées, puisque seuls les sels solubles étaient susceptibles de fournir des résultats, et que ces résultats eux-mêmes n'existaient plus dès que ces sels solubles fournissaient un précipité amorphe, par suite non visible au microscope, sous forme de cristaux.

Il appartenait au professeur Denigès, le savant professeur de chimie biologique de la Faculté de médecine de Bordeaux, de faire pour la microchimie ce que Rœntgen avait fait pour les rayons X. En deux communications récentes, qui ont eu à l'Académie des sciences et dans le monde entier un retentissement considérable, M. Denigès a prouvé qu'on pouvait se rendre maître, par les procédés originaux qu'il indique, des difficultés jusqu'alors rencontrées. Jusqu'à ce jour, en effet, on ne cherchait à déterminer les cristaux que dans les sels solubles; notre éminent compatriote a inversé le problème et démontré que, très souvent, la solution pratique consistait à déterminer les cristaux des sels insolubles; et par des réactifs appropriés, en particulier par l'acide iodique ,il a établi la réalité, facilement vérifiable, de son affirmation. On peut ainsi, pour prendre un simple exemple à la portée de tous, déceler instantanément, dans un échantillon de terre calcaire dont un fragment est dilué dans une goutte d'eau, des fractions presque infinitésimales de vulgaire plâtre (ou sulfate de calcium) qui apparaissent au microscope sous la forme de beaux cristaux octaédriques d'iodate de calcium, très aisément reconnaissables.

Appliquée au radium, la méthode Denigès a permis de rattacher définitivement ce métal aux autres métaux usuels de la série calcique : calcium, strontium et baryum. L'analogie du radium avec le baryum en particulier est telle que la différenciation chimique des deux métaux était jusqu'ici extrêmement difficile. Même sous le microscope, avec des solutions pourtant faibles de 0,3 à 0,6 et au-dessus pour 100, les cristaux d'iodate de baryum et d'iodate de radium se présentent également sous groupements penniformes, ou en feuilles de fougère, comme l'indique la figure 1.

Il faut encore diluer cette solution, descendre à 0,2 ou 0,1 pour 100 : et l'on voit alors les groupements cristallins se transformer en octaèdres dans le cas de radium (A' fig. 2) et en prismes dans celui de baryum (B' fig. 2).

Ainsi, soit pour l'examen rapide de la pureté d'un sel de radium pour lequel on ne possédait encore que la méthode physique par la mesure de la radio-activité; soit pour la séparation si malaisée du baryum et du radium, la méthode microchimique par l'acide iodique offre une importance pratique de premier ordre : elle n'a besoin d'opérer que sur de grandes dilutions — ce qui est précieux vu la cherté du radium et les faibles masses dont on dispose; elle est extrêmement simple, ne réclame aucune manipulation compliquée, donne prise difficilement à une erreur d'interprétation et fournit une réponse instantanément.

Il est impossible de ne pas prévoir l'avenir de cette méthode nouvelle qui peut paraître limitée par les quelques exemples particuliers que nous avons cités, mais qui, en réalité, est très générale. M. Denigès a pu notamment identifier par ce caractère cristallin de certitude absolue l'arsenic, dit normal, de l'organisme, dont la présence n'avait été jusqu'alors déduite que de l'obtention (d'appréciation toujours délicate, et d'ailleurs irrégulière) d'anneaux bruns fournis par l'appareil de Marsh. Ces questions de détermination de l'arsenic, on le sait, ont toujours fait jusqu'ici le désespoir des experts dans les cas d'empoisonnements arsenicaux. On voit donc l'intérêt énorme qui s'attache à ce mode nouveau d'investigation en ce qui concerne la recherche non seulement de l'arsenic, mais de tous les autres métaux, et par suite l'importance qu'il est appelé à prendre dans les expertises médico-légales et l'étude des réactions biochimiques.

***

M. Moureu, le grand chimiste français, en communiquant le début de ces recherches mémorables à l'Académie des sciences, avait tenu à faire savoir à ses collègues que le professeur Denigès n'avait à sa disposition, pour ses travaux, que les crédits ridicules de quelques centaines de francs par an. M. Bazil Zaharoff, le philanthrope bien connu, ayant pris connaissance de ce fait déplorable par la voie des journaux, mit spontanément à la disposition de M. Denigès les fonds nécessaires à l'acquisition du bromure de radium indispensable pour la continuation de ses recherches. Et c'est ainsi que, grâce à cette générosité, il lui a été possible d'arriver aux remarquables résultats que nous signalions plus haut.

Si je rappelle cette histoire, c'est parce qu'elle a fait le tour de toute la presse de France, et que les Bordelais sont probablement les seuls à l'ignorer. Comme Girondin, je suis vexé, je l'avoue, de voir combien notre région est encore peu adaptée aux nécessités de l'heure et aux donations indispensables. Si le professeur Denigès avait le malheur d'être chimiste boche dans une Université allemande, même de

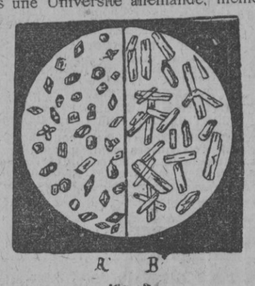

A B

Fig. 2

quinzième ordre, il aurait eu certainement le bonheur depuis longtemps déjà de recevoir de quelque homme de bien de la ville où il exercerait, 150 ou 200,000 francs qui auraient permis d'édifier un Institut de chimie biologique digne de son nom et de son talent. Mais en France, et particulièrement dans notre Sud-Ouest, on n'a pas encore pris l'habitude de savoir employer son argent pour des œuvres scientifiques. Pourtant nul n'ignore qu'il est bien des personnes autour de nous qui ne savent que faire de leurs revenus. Qu'attendront-elles donc pour attacher leur nom à des fondations utiles ?

Je ne tiens pas à M. Denigès particulièrement, car il n'est pas le seul à pâtir de cette situation lamentable. Mais je le prends aujourd'hui en exemple parce que son cas est d'actualité. Et on ne me fera pas croire que les Girondins, Landais, Charentais ou Pyrénéens ne sont pas capables de faire spontanément en faveur de leur petite patrie ce que les Allemands, les Américains et les Anglais ont fait depuis des siècles pour leurs régions et leurs Universités ? Qui sait si le professeur Abria, doté en son temps d'un laboratoire en rapport avec sa haute valeur, n'aurait pas découvert les rayons X quarante ans plus tôt, et permis de sauver ainsi, avant Rœntgen, des milliers d'existences de plus ?

Dr SAINT-JULIEN.

NOS CONTES INÉDITS

Les Orchidées

En pénétrant chez la jeune maîtresse de piano, Mme Prax eut une exclamation de surprise.

— Les belles fleurs, Mademoiselle Denise !

Du geste elle désignait une gerbe d'orchidées royalement belles qui s'épanouissaient dans un vase de grès.

— N'est-ce pas, Madame ? répliqua rêveusement la jeune fille.

Son regard mélancolique se posa sur les fleurs, puis il revint vers Mme Prax, scruta son visage malicieux et fardé; une résolution soudaine le rendit plus vif : la confidence que sollicitait la curieuse ne serait pas faite.

Habilement, la maîtresse de piano fit dévier la conversation vers la fillette de Mme Prax, son élève, dont elle venta les heureuses dispositions.

Loin d'être dupe de cette manœuvre, la visiteuse, dépitée, se leva bientôt, elle régla les leçons du mois et disparut.

Dans l'escalier, une amie de Denise l'entendit murmurer :

— Faut-il qu'elle ait un amant riche, cette mijaurée ! Moi qui la croyait si honnête !...

La phrase, rapportée aussitôt, fit sourire la jeune fille, puis elle l'attrista.

— Si le monde n'était que méchant, on pourrait s'en accommoder, dit-elle; mais il est bête ! Cette pauvre Mme Prax aurait pu penser qu'on n'étale pas ainsi aux yeux d'une femme aussi vertueuse qu'elle les cadeaux d'un amant !

» Un amant !... reprit-elle en caressant les corolles nacrées. Je ne crois pas que l'on puisse travailler avec autant d'acharnement que je le fais pour arriver à vivre malgré notre ruine, et s'égarer au pays du Tendre !

— Mais d'où te viennent ces fleurs ! s'écria la jeune femme. Tu n'as pu les acheter toi-même !

— C'est ce qui te trompe ! J'ai payé moi-même ces orchidées... Et pour y arriver j'ai dû me priver, les derniers jours du mois, du nécessaire, du tout à fait nécessaire même ! avoua Denise en souriant.

— Tu es folle, ma pauvre chérie ! murmura l'amie attristée.

— Tu vas en juger. Car je ne peux décemment me taire cette fois. Il y a huit jours, je donnais sa leçon de piano à la petite Andrée Hels, dans le magnifique hôtel que son père, cet excellent nouveau-riche, s'est fait bâtir boulevard Maillot. Le fils aîné de M. Hels, âgé de vingt-deux ans, et bon musicien, — avant le brusque enrichissement de son père il avait fait de sérieuses études au Conservatoire, — vint comme il le faisait souvent s'asseoir près de nous. A la fin de la leçon nous faisions un peu de musique d'ensemble, tanids que la petite fille écoutait.

» Une bonne camaraderie s'est établie entre nous; je t'avoue que ces séances à l'hôtel Hels ne me sont pas désagréables.

— Ah ! bon, je comprends ! s'écria la jeune femme fort intéressée.

— C'est ce qui te trompe, tu ne comprends pas du tout. Je ne suis pas amoureuse du jeune Hels, pas plus qu'il n'est amoureux de moi ! Nos routes ne se rencontreront jamais, sois tranquille : une montagne dorée les sépare trop bien !

» Mais je continue. Ce jour-là je m'étais attardée plus que de raison et je me levai précipitamment en disant mon inquiétude : une élève m'attendait chez moi depuis dix bonnes minutes déjà...

— Je vais vous accompagner, me dit fort aimablement le frère de la petite Andrée. L'auto n'est pas là, mais nous prendrons un taxi. Je vais d'ailleurs dans vos parages ! affirma-t-il pour me mettre à l'aise.

» J'acceptai donc, et, après avoir fait quelques pas sur le boulevard, nous eûmes la chance de rencontrer un taxi, dans lequel nous montâmes.

— Vraiment, je ne devine pas... dit l'amie de Denise.

— Tu vas voir, c'est très simple. Quand nous fûmes arrivés et qu'il fallut payer le chauffeur, mon compagnon montra soudain une vive inquiétude. Sa main, impatiente, allait d'une poche à l'autre sans en extraire le portemonnaie sauveur.

— « Est-ce que ce crétin de Jules aurait oublié de le mettre dans la poche de » cette jaquette » murmurait le jeune Hels, rouge jusqu'aux yeux, tandis que le chauffeur gouaillait : « Faut pas me la » faire, hein ! On a toujours cent sous » dans la poche ! »

— « Ramenez-moi donc chez moi et » vous verrez si je vous paye ! » s'écria le jeune homme, exaspéré.

— « Revenir là-bas ! ricana le chauffeur. Vous ne m'avez pas regardé, hein, » des fois ? »

— Cela ne pouvait durer. Timidement, un peu gênée, je priai M. Hels d'accepter l'unique billet que contenait mon portemonnaie, un billet de cinquante francs. Tout ce qui me restait, d'ailleurs, avec un peu de monnaie que je découvris dans mon secrétaire, pour vivre jusqu'à la fin du mois.

» Tu le devines, j'étais sans inquiétude quant au remboursement de cette petite somme; mais j'attendais le facteur avec quelque impatience, car ma monnaie s'épuisait. Devines-tu, maintenant ?...

— Je le crains, ma pauvre petite Denise. Ce jeune niais t'a traitée en millionnaire !

— Son geste est aussi délicat que maladroit, repartit Denise. Il m'a bien gênée, mais bien touchée aussi. Lorsque ces magnifiques fleurs me furent apportées avec la carte de Roger Hels, je compris ce qu'elles allaient me coûter...

» Mais crois-le bien : un dîner au pain sec en pareille compagnie n'est pas triste ! conclut la jeune fille en souriant aux orchidées. Un peu de beauté payée par le sacrifice : voilà peut-être l'une des formules du bonheur... »

Isabelle SANDY.

L'ÉLECTRICITÉ CHEZ SOI

On ne sait pas assez tout le parti qu'on peut tirer de l'électricité dans une maison.

Il ne sera pas question ici de l'éclairage, application sur laquelle je n'apprendrais rien à personne. Indiquons pourtant un moyen très simple d'obtenir une veilleuse avec deux lampes de 5 bougies mises en série, c'est-à-dire sur le même fil; ces lampes qui, pour éclairer normalement, devraient être alimentées sous une tension de 110 volts, n'en reçoivent plus dans ce cas que 55 : elles rougissent à peine, donnant une lumière répondant au but proposé. On peut d'ailleurs obtenir le même résultat en ajoutant à une lampe ordinaire de 10 ou de 16 bougies une résistance variable (rhéostat) facile à construire; ce dernier dispositif permet de régler à volonté l'éclat lumineux de la veilleuse.

Un des effets les plus connus du courant est l'échauffement des conducteurs, échauffement qui est proportionnel à leur résistance et au carré de l'intensité; la lampe à incandescence, l'arc voltaïque, les plombs fusibles sont basés sur cette propriété. Rien n'empêche de faire servir cette chaleur au chauffage des appartements; en présence de la pénurie de charbon dont nous souffrons et de la cherté du bois, on comprend l'intérêt qu'il y aurait à substituer l'électricité au chêne, à la houille, au coke et même au gaz. Les poêles sont malsains et les cheminées très dispendieuses, car les neuf dixièmes du combustible y brûlent en pure perte, gros défauts auxquels s'ajoutent la difficulté de l'allumage, la fumée, la suie et les cendres.

Le radiateur électrique, à marche instantanée, d'un haut rendement thermique, sans poussières, ni odeurs, ni gaz nuisibles, présente sur tous les autres moyens de chauffage, sous le rapport de la commodité et du confort, une supériorité incontestable.

La plupart des appareils employés à cet usage sont généralement établis à l'aide d'un fil assez fin d'un alliage très résistant, le ferro-nickel, isolé sur un support en terre réfractaire et enroulé en spirale sous des aspects très divers; il y en a, et pas des plus mauvais, qui sont constitués par une rampe de fortes lampes à filament de charbon. Le chauffage électrique, à côté de ses avantages multiples, présente malheureusement un inconvénient qui efface toutes ses qualités : à l'heure actuelle, il revient trop cher, et il en sera ainsi jusqu'au jour — prochain, nous fait-on espérer — où l'on aura capté une bonne partie des forces hydrauliques naturelles dont notre région du Sud-Ouest est si largement dotée.

Indépendamment du chauffage général des appartements, il y a dans une maison d'autres problèmes thermiques qui, pour être moins importants, n'en sont pas moins intéressants à signaler, et qui, eux aussi, peuvent recevoir une solution électrique.

C'est ainsi que le fer à repasser électrique, qui se branche à la place d'une lampe en un point quelconque de la canalisation, est d'un maniement si commode qu'on se demande comment il n'existe pas partout où pénètre le courant. (Il est curieux de constater, sur cet exemple entre bien d'autres, l'indifférence du public pour tout ce qui touche aux applications domestiques de l'électricité. On recule devant le prix d'achat des appareils, on doute des résultats; alors que le progrès exige qu'on se remue, on préfère rester fidèle à la routine, ennemie des efforts nouveaux.)

On trouvera dans le commerce, tout prêts à fonctionner sur la première prise de courant venue, des instruments fournissant de l'eau chaude pour la toilette, pour le bain, pour le lavage du linge, ou de l'air chaud pour le séchage des cheveux ou de la chaussure, des chaufferettes, des tapis chauffants, des allumoirs, des fers à friser, etc.

Un amateur un peu adroit peut, avec quelques lampes ou quelques mètres de fil de ferro-nickel, fabriquer lui-même, à frais minimes, un certain nombre de ces objets. Ainsi, une lampe de 16 bougies, de préférence à filament de charbon, placée dans une boîte en bois fermée en haut par une plaque de tôle, dégage au bout de quelques minutes la chaleur douce et constante d'un chauffe-pieds ordinaire. La même lampe, introduite dans une de ces bouillottes en fer-blanc d'un emploi courant et défoncée à l'un de ses bouts, constitue un chauffe-lit excellent. Immergée dans l'eau, avec les précautions nécessaires pour l'isolement des conducteurs, elle échauffe rapidement un demi-litre d'eau et peut, avec du temps, porter ce liquide à l'ébullition.

Si l'électricité est susceptible de remplacer le bois, la houille ou le gaz dans tous les cas dont il vient d'être question, elle se montre tout aussi apte à se substituer à eux dans la cuisson des aliments; il y a des réchauds, des grils, des poêles, des cafetières, des chauffe-plats qui marchent à la perfection. Si le récipient culinaire est indépendant de l'appareil électrique, et en métal, le rendement thermique monte à 0.65; si le récipient et la spirale chauffante ne font qu'un, le rendement s'élève jusqu'à 0.90; tandis que le gaz ne donne que 0.40, et le coke, 0.10. Il paraît que les aliments ainsi préparés perdent moins à la cuisson que par tout autre procédé, et on s'accorde à leur reconnaître des qualités spéciales d'arôme et de saveur.

La cuisine électrique n'est pas répandue en France, mais elle est l'objet d'une propagande active en Angleterre et en Amérique; notre tour, sans doute, viendra bientôt.

Poursuivons notre voyage autour de l'appartement. On connaît les inconvénients des piles qi commandent les sonneries électriques; pour supprimer ces générateurs défectueux, on installe la sonnerie sur le circuit d'éclairage avec une résistance convenablement calculée (résistance qui peut être constituée par une lampe de manière à ramener à 4 ou 5 volts la tension de 110 volts des fils de lumière. La dépense de courant est à peu près nulle.

Un mot maintenant sur les petits moteurs que l'industrie fournit aujourd'hui à des prix abordables et qui rendent les plus grands services dans une foule de professions ou de métiers. En première ligne vient la machine à coudre, si fatigante pour les femmes, parfois pernicieuse pour leur santé; il suffit, pour l'actionner, d'un moteur miniature qui ne consomme pas plus qu'une lampe de 10 bougies, ce qui représente une dépense insignifiante. Citons ensuite les ventilateurs, l'aspirateur de poussière, la cireuse de parquets, le moulin à café, de nombreux jouets d'enfant aussi instructifs qu'amusants. Les bijoutiers, les dentistes, les masseurs, les coiffeurs, les cordonniers emploient fréquemment des outils manœuvrés par les mêmes moyens. Le travail manuel à domicile utilise aussi des fers à souder, des meules à affûter, des disques à polir, des machines à percer, etc., etc.

Lorsque l'électricité passera de la ville à la campagne — autre espoir contenu dans les projets de captation prochaine de la houille blanche — elle trouvera à la ferme des applications particulières (pompes, couveuses...) sur lesquelles nous pourrons nous étendre alors.

J.-Marcel SOUM.

Petite Correspondance

Ex-poilu 1914, mle 1064. — 1. Non. — 2. Le pain vaut 1 fr. 30 depuis le 1er octobre. Il valait avant 1 fr. 10, depuis le 1er mars 1920.

— L. L. 293 B. — Oui.

— L. A. Z. — Ecrivez à la préfecture de la Somme ou voyez à la préfecture de la Gironde, où tous les renseignements vous seront fournis.

— C. V. 1886. — 1. La signification suffit. — 2. Sauf nouvelle loi, deux ans à partir de la date du congé.

— J. L. 1918. — Vous bénéficierez de la loi du 9 mars 1918.

— Abonné 12.884. — 1. Non, faites opposition par huissier. — 2. Si elle est votée, oui. — 3. Non.

— Veuve ennuyée, L. B. 15. — 1. Non. — 2. Non. — 3. Oui. — 4. Oui.

— M. B. D. — C'est bien 25 centimes d'affranchissement qu'il faut.

— S. P. — C'est vous qui êtes toujours responsable vis-à-vis de la Ville.

— La Roquille, Alb. Gauthier. — Si le père, âgé de moins de soixante ans, est infirme, ou atteint d'une maladie incurable, il peut obtenir l'allocation aux ascendants de 400 francs par an. Faire une demande à la sous-intendance, en joignant un certificat médical. A cinquante-cinq ans, la mère aura droit également à cette allocation de 400 francs. Elle peut en attendant demander un secours au général commandant la subdivision.

— Agen, P. Camille Desmoulins. — Faites une demande au général commandant le 17e corps d'armée, par l'intermédiaire de la gendarmerie.

— Désespérée, 4.011. — Non.

— G. M. 80 — Oui.

MAITRE-JACQUES.

LES GRANDES FORTUNES
GAGNÉES PAR DE PETITS MOYENS

On a bien souvent parlé du sort des inventeurs malheureux, morts méconnus, sans avoir tiré aucun profit de découvertes dont d'autres s'enrichissent après eux. Tel est fréquemment le cas des savants ou des véritables novateurs à qui l'on doit les grandes découvertes de principe, celles qui bouleversent ou rénovent une industrie.

Les puissantes locomotives Compound articulées, qui remorquent en Amérique des trains de 1,000 tonnes sur les fortes rampes des montagnes Rocheuses, s'appellent des machines Mallet. L'ingénieur français Mallet est mort récemment dans la retraite la plus modeste, il n'a guère retiré de son invention que l'honneur de lui avoir donné son nom. Tout le monde connaît l'acier Martin qui représente plus de la moitié de la production sidérurgique mondiale. Cependant, Pierre Martin, qui avait inventé, dès 1865, le procédé de préparation de l'acier sur four à sole, est mort en 1915 dans l'oubli, et presque dans la pauvreté.

Les inventions qui ont le plus rapidement enrichi leurs auteurs sont le plus souvent, il faut bien le constater, insignifiantes en apparence, et parfois le hasard a été le principal facteur de leur réalisation. Il est assez curieux de passer en revue quelques-unes des inventions qui ont rapporté de grosses fortunes, sans avoir, semble-t-il, exigé de longs efforts de ceux qui en ont bénéficié.

Un tisseur anglais s'aperçut autrefois en fabriquant des serviettes, qu'un dérangement de son métier produisait, au lieu d'un tissu uni, une étoffe épaisse dont les fils de chaîne se bouclaient. Pendant qu'il réparait son appareil, il prit, pour s'essuyer les mains, un morceau de tissu « manqué » et constata que son usage était particulièrement agréable. Il venait d'inventer, sans le vouloir, le tissu éponge; il le breveta et fit fortune.

Il y a quelques années encore, chaque fois qu'un consommateur ouvrait une bouteille fermée par une de ces capsules métalliques dont l'usage est si répandu maintenant, il faisait entrer une fraction de centime dans la poche d'un inventeur de Baltimore, W.-H. Painter. Comme on ouvre chaque jour des centaines de milliers de bouteilles de bière, limonade, etc., fermées de la sorte, la fortune de cet inventeur est honorable.

La fermeture des bouteilles de lait ou de bière la plus usitée, il y a encore une vingtaine d'années, avant l'emploi des capsules de Painter, a, paraît-il, rapporté quinze millions à son inventeur, un Américain également du nom de Quillfeldt; et pourtant, bien insignifiante semble l'invention de cette petite rondelle en caoutchouc pressée contre le goulot de la bouteille par un levier en fil de fer !

A Philadelphie, un mari qui aidait un soir sa femme à s'habiller, avant le théâtre, s'énervait devant l'obstination des agrafes à se détacher à mesure qu'il les agrafait. Il eut l'idée de les tordre un peu, de manière à former sur leur tige une bosse les empêchant de se détacher. Il fit breveter la forme d'agrafe qu'il venait ainsi d'imaginer, et cette forme pratique eut un succès qui lui valut la fortune. Dans l'ordre également des accessoires de la toilette féminine, la simple épingle à cheveux enrichit l'heureux homme qui la breveta. Il lui avait suffi de remarquer que sa femme, à une époque où les épingles à cheveux étaient encore de simples tiges droites, avait eu l'idée de plier en deux ses épingles pour sa commodité personnelle.

Plus près de nous, l'invention des talons tournants fut également fort fructueuse.

L'idée paraît fort simple de fixer un morceau de gomme à effacer à l'extrémité d'un crayon, elle fut brevetée en 1858 par un nommé Lipman, qui devint millionnaire par ce simple moyen. L'inventeur des systèmes de fixation des boutons de bottines par agrafes métalliques s'enrichit dans la même proportion.

Il y a quelques années, un journal américain reproduisait le fac-similé du chèque de 100,000 dollars dont la maison Kodak avait payé l'invention d'un léger perfectionnement à ses appareils photographiques : il s'agit simplement d'une petite fenêtre permettant à l'opérateur d'écrire quelques mots sur le cliché qu'il vient de prendre. L'amateur peut ainsi inscrire sur chaque pellicule quelques indications de temps ou de lieu qui lui serviront plus tard de memento.

Souvent les premiers inventeurs d'une machine ou d'un procédé ne sont pas ceux qui en tirent profit.

La machine à coudre, déjà élaborée dans ses grandes lignes par plusieurs inventeurs français et anglais, ne se répandit vraiment que lorsque l'Américain Elias Howe eut l'idée de placer dans le chas de l'aiguille près de la placer le chas de l'aiguille près de la pointe.

Cette simple modification de détail fit de Howe le principal bénéficiaire de l'invention entière. Lorsqu'il demanda au Congrès américain un prolongement de la validité de son brevet, il admettait en avoir retiré déjà un bénéfice de 1 million 185,000 dollars. Après lui, d'autres inventeurs gagnèrent également des fortunes pour des perfectionnements de détail de ces mêmes machines.

La machine à écrire a été inventée en France, au moins dans ses grandes lignes, cinquante ans avant qu'elle nous vienne d'Amérique; on peut dire que l'invention était en avance sur son époque. L'Américain Sholes breveta une machine perfectionnée qu'il appela Remington, tanidis qu'un de ses compatriotes, Brown, établissait un autre type : la Smith; ces deux machines, bientôt répandues et ensuite imitées, enrichirent largement leurs constructeurs.

L'invention du téléphone résulte des travaux de plusieurs savants. Elle fut mise au point par Groann Bell on peut dire par hasard : il étudiait le moyen de rendre la parole visible, pour correspondre avec sa femme, sourde-muette, et il trouvo incidemment le perfectionnement aux procédés téléphoniques réalisés auparavant, qui a permis de rendre l'audition continue. Il n'attacha d'abord pas d'importance à son invention fortuite et ne la fit breveter que sur les instances de ses amis. Peu après le dépôt de son brevet, un autre inventeur vint à son tour faire breveter le même perfectionnement, mais trop tard, manquant la fortune pour quelques heures.

D'autres inventions sont restées sans applications pendant longtemps, jusqu'à ce qu'une modification d'une industrie, ou d'une invention tout à fait différente viennent leur donner une utilité inattendue. Tel a été le cas pour l'embrayage Selden, qui, dix ans après son invention, n'avait guère été employé. A ce moment furent construites les premières automobiles : l'accouplement Selden y trouva une application immédiate; pendant les quelques années qui restaient à courir avant que le brevet ne soit périmé, Selden toucha deux millions de dollars pour les licences qu'il accorda.

Enfin, bien des inventions, qui n'en sont pas en réalité, n'en ont pas moins été fructueuses : les attaches de laiton employées pour réunir les feuillets de papier, sont une simple résurrection d'un système usité il y a deux mille ans par les Romains. Un employé d'un ministère américain les breveta et sut en tirer un profit appréciable. On a pu faire remonter aux Egyptiens l'idée première des serrures américaines de sûreté, du genre Yale. En Amérique, on emploie fréquemment des « pierres » tombales en fonte. Elles sont, ou étaient du moins avant la guerre, plus économiques que les pierres véritables et le culte du souvenir n'est pas toujours séparé chez nos alliés d'un sens exact de l'économie.

Bien qu'il soit difficile de voir la une véritable invention, le possesseur du brevet de ces tombes bien modernes n'en a pas moins réalisé une fortune honorable.

Le « chewing-gumm », dont les Américains ont donné la manie à beaucoup d'européens, a valu à Adams, qui l'a breveté en 1871, une très grosse fortune. Et pourtant la gomme ne peut guère être considérée comme un produit de première nécessité.

Comme on le voit donc, ce ne sont pas les grandes inventions qui sont profitables, ni les bienfaiteurs de l'humanité qui sont les mieux récompensés de leurs peines. La fortune capricieuse comble parfois l'auteur de l'invention la plus insignifiante, si elle vient à son heure.

Paul CALFA,
Ingénieur des Arts et Manufactures.

Il bâtit sa maison sur le roc celui qui,

confiant dans le Crédit de la France, souscrit à l'

Emprunt National 6% 1920

_ On souscrit au moyen d'argent et de billets de Banques,
_ de Bons de la Défense Nationale Bons du Trésor, ou Obligations de la Défense Nationale.
_ Rentes 3% amortissables
_ Rentes de guerre 5% (1915 et 1916)
_ 4% 1917 et 1918 et 5% 1920 amortissable

TURCAT-MÉRY
La voiture des connaisseurs
Catalogue G 1 sur demande - 17, Boul. Michelet - MARSEILLE.
PINAUD-DUANIP, 96, boulevard du Président-Wilson, 96, BORDEAUX.
MAYNOT, 24, avenue du Maréchal-Foch, 24, BIARRITZ.

N'oubliez pas, Mesdames, que le quatrième numéro d'ève est paru. Achetez-le.

Graissez vos Moteurs à l'Huile L'OLÉO NEGROIL O.D.
Huiles Industrielles de toutes qualités
Sté L'OLÉO Tél. 16-37
Succursale de Bordeaux : 53, cours d'Albret.

L'Aliment des Enfants, Adultes et Vieillards.
Lait condensé NESTLÉ Sucré et non sucré
la "bonne marque"

ÉTABLISSEMENTS VINCÈS
20, Rue BOTZARIS, PARIS
DRAPERIES - DOUBLURES
TISSUS & VÊTEMENTS IMPERMÉABLES
Manteaux de Ville et de Voyage
Vente en Gros exclusivement
Agent régional, M. MARTINEAU 96, cours d'Aquitaine, Bordx

SOCIÉTÉ NAVALE DE L'OUEST
8 RUE AUBER PARIS — PORT D'ATTACHE LE HAVRE
BELGIQUE PORTUGAL ESPAGNE — MAROC ALGÉRIE TUNISIE

EXIGEZ pour faire vos Gâteaux LA VÉRITABLE Levure Alsacienne et demandez à votre Epicier mes Recueils de Recettes GRATUITS
Seul fabricant : Emile MOENCH
131, Rue du Montet — NANCY

Spécialité de COKE Premier Choix DE GAZ
COMMERCE LIBRE — Toutes Provenances — Pas de Déchet — SUR WAGON DÉPART — Poids Garanti — 300 fr. la Tonne
Ecrire COOPÉRATIVE de COMBUSTIBLES 36, Bd Haussmann, PARIS - Tél. : Gutenb. 31-06

ECZEMA VARICES HEMORROÏDES, CONSTIPATION REINS, COLIQUES HÉPATIQUES, FOIE ULCÈRES VARIQUEUX RETOUR D'AGE ESTOMAC MIGRAINES MAUVAISE CIRCULATION DU SANG Guérison en 15 Jours par les PILULES VÉGÉTALES de l'ABBAYE de CLERMONT VÉRITABLE JOUVENCE
BROCHURE et RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Laboratoires Théorèse à LAVAL (Mayenne) et dans toutes les Pharmacies. Prix : 7 francs.
Phie BOUSQUET, Rivière, 3, r. Ste-Catherine, Bx.

Malades
Vous qui souffrez de ces maladies si secrètes que l'on n'ose en parler, même à son ami le plus intime, et qui sont cependant si dangereuses que, non seulement elles atteignent le malade lui-même, mais encore se transmettent à sa femme et à ses enfants, adressez-vous aux Médecins spécialistes de l'Institut Médical de France, 55, Boulevard de Sébastopol, à Paris. Leur cure intensive de 666, et leurs puissants et nouveaux traitements, approuvés par l'Académie de Médecine, assurent la guérison complète de toutes ses Maladies des Voies Urinaires et affections syphilitiques. Si vous habitez près de Paris, allez consulter le Médecin en chef de l'Institut, Docteur de la Faculté de Paris, ex-interne des Hôpitaux. — Il vous recevra lui-même tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 heures à 8 heures du soir. — Si vous habitez loin de Paris ou si vous ne pouvez vous déplacer, écrivez-lui à l'Institut Médical de France, 55, Boulevard de Sébastopol, à Paris. Il vous répondra en vous envoyant une Consultation détaillée sur votre cas et en vous indiquant le traitement actif et énergique qui vous guérira rapidement et sûrement et qui est en même temps toujours très discrètement et très facilement applicable par le malade seul.

ÉCLAIREZ VÉLOS MOTOS & AUTOS PAR PROJECTEUR ÉLECTRIQUE AVEC L'ALTERNACYCLE
SANS PILE NI ACCU BTS S.G.D.G. GARANTI
EN VENTE PARTOUT
Etablts L. ROSENGART, 65, Boul. Saint-Paris
NOTICE EXPLICATIVE GRATUITE SUR DEMANDE

La Petite Gironde
Tarif de la Publicité

ANNONCES	La ligne	5 fr.
RÉCLAMES	—	10 fr.
FAITS-DIVERS	—	15 fr.
CHRONIQUE LOCALE	—	25 fr.
CHRONIQUE RÉGIONALE (une édition)	—	4 fr.
CONVOIS FUNÈBRES, AVIS DE DÉCÈS, REMERCIEMENTS, etc.	—	6 fr.

IMPERMÉABLES SUR MESURE
Depuis 67 fr. Catalogue et échantillons gratuits. Etablissements LEMAIRE, 31, rue de la Victoire, 31, PARIS (9e).
Bons agents techniques vérificateurs et employés sont demandés pour régions libérées du département de la Marne. Adresser demandes et références à M. l'Architecte en chef des R. L., 25, boulevard du Jard, à Châlons-sur-Marne.

LA PROVENCE
avec son doux climat méditerranéen est le centre principal de la culture et commerce de graines, et en pourvoit le monde entier. Adressez-vous pour vos besoins en graines de fleurs potagères et fourragères à la FLORICULTCRE, à AVIGNON.

EPILEPSIE Hystérie, Danse de St-Guy, Asthme, Gastralgie, Idées noires, Insomnie, Nervosisme, Neurasthénie, etc. DÉSESPÉRÉS qui avez tout essayé, adressez-vous au LABORATOIRE des SPÉCIALITÉS (Service N) 22, Boulevard Sébastopol, PARIS (Notice gratis).

FRUIT LAXATIF CONTRE CONSTIPATION Embarras gastrique et intestinal TAMAR INDIEN GRILLON 13, Rue Pavée, Paris Se trouve dans toutes Pharmies.

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

AGENCE LALANNE 169, rue Sainte-Catherine, Bdx.
AVIS La gde mais., 4, pl. du V.-Marché, est v. p. M. Lalanne
AVIS La mais., r. Tastet, 46, est vend. par M. Lalanne
AVIS La mais., r. Marmande, 44, est vend. p. Lalanne.
AVIS La prée de M. Lhoste, à Beutre, est vend. p. M. Lalanne.
AVIS Le meub., 21 r. 2-Canels, est vend. p. M. Lalanne.
AR rente viag. mais. 2 mag. non libre, 1 t. 70 a., b. condit.
AV échop. 5 p., cave, eau, gaz, lib. de suite, facil. paiem.
BAR-tabacs à céder face gare, gros bénéf., prix 55,000f.
Teinturerie à céder, bénéf. 900f par mois (affaire exception.).
Meublé à céder, bénéfice 800f p. mois et logé. Px 22,000 fr.
Fonct. dem. ch. et cuis. meub. d. mais. tranq. Ecr. Grisel, b. jl

A VENDRE
1 sup. fauteuils tapisserie non montés, 2 à 4 h., 23, r. Tourat.
REPRÉSENTANT fixe et commission Bdx et Gironde demandé par Maison Rhum. Ecr. Casin, Agence Havas, Bordx.
A V. 10 m3 planches hêtre, tr. à sec, long. 1 m., larg. 0,11 c., ép. 2 c. S'ad. Américan-Park, Bx
AV. moto Harley side-car, 9, pl. du Pont, Bx-Bastide.
ON DEMANDE dans famille hon. et quartier central chambre et alcove ou chambre seule pour jeune homme. Ecr. L. P. 5, rue du Hâ, Bordeaux.
On demande side-car b. susp., b. état. Ec. Casso, Havas, Bdx.
AV. fusil cal. 16 perc. cent. — 10 m. tuyau tôle b. état. 32, rue du Hâillan, Cx-Blanche.
AV. échoppe lib. prt, 4 p., eau, cour, Caudéran, p. bde; int. s/abst. Ec. Tuchan, Havas, Bx.
Mr demande à louer chambre garnie, confor. centre ville. Ec. Cille, Agence Havas, Bdx.
A vendre piano Lévêque, état neuf. Ec. Colon, Havas, Bx.
300 fr. à qui procur. appart. ou mais. vide à louer. Ec. Charriaut, cours du Médoc, Bx.
INDUSTRIE à vendre après fortune faite. Ecr. Sobbat, Ag. Havas, Bdx.
ON DEMde de la roue. Vacher-Treyssat, 146, rue du 14-Juillet, Talence-Bx.

CHARCUTIERS
Demandez mes produits pour graisses alim. Corel, Havas, Bx
A vendre nue-propriété de maison de rapport sur personne 65 ans. Ec.

POCHES EN PAPIER OUVRIÈRES sont dées sach. faire les poches en papier, ainsi que des fillettes pour appr. à partir de 13 a. et au-dessus, présentées p. parents. Bons sal. Trav. assuré t. l'ann. 18, r. Dom-Devienne, pr. l'abattr.

ADJUDICATION le 29 octobre 1920, 14 heures, à Arcachon, 241, boulevard de la Plage: VILLA « LEDRU-ROLLIN », avenue Lamartine. Logement vide. 35,000 francs. Me DENTRAYGUES, notaire.

MACHINES à ÉCRIRE (REPARATIONS) NATIONAL TYPEWRITER Cie 17, pl. du Parlement, BORDX, Tél. 44.62

LIVRES INDUSTRIELS GEORGES, 8-10-12, c. Pasteur, Bx

GEORGES fils se tient à la Foire.

SACS vides A VENDRE pr arachides, noir animal, charbon, 100, 50 k Toutes dimens. et quant. Prix avantag.; 10, rue Leyteire, Bx.

2.500 FR. DE RENTES avec 100 poules. Méthode sûre doubl. la ponte. Not. c. 1 timb. Ponderie Ovidor, à Marseille.

ECOLE sténo-dactylographie UNDERWOOD S'inscrire: 52 Allées de Tourny 1er étage. 52

POUR VINS EN GROS à céder long bail à Charenton (Seine), importants locaux pr. gare, compr. appart., bureaux, gr. cour, vast. mag. av. cit. jardin, eau, gaz, élec., téléph. Écr. Janot, 10, r. des Wallons, Paris.

Si vous voulez avoir une **COMPTABILITÉ** bien tenue adressez-vous à

Expertises-Bilans-Vérifications Mises à jour-Centralisations

VISITEZ votre **VESTIAIRE** et Consultez-nous Vous ferez des ÉCONOMIES USINE LATASTE (Tél. 1837) TEINTURE ET NETTOYAGE

DEMI-MUIDS Grand choix, bonne conditions. Videau et Co, 15, c. Ch.-Rouge.

PRETS SUR Ttes GARANTIES JAMES, 246, rue Ste-Catherine.

PANHARD châssis 16 HP s. s. Buchet 6 HP, 3 pl.; Berliet 5 tonnes; Ford 4 pl., Bellanger 4 pl.; tous ces véhicules sont neufs et livrables tout de suite. COURT, autos, boulevard Carnot, AGEN. — Téléphone 0.56.

ÉTUDE D'HUISSIER à vendre à Sauveterre-de-Béarn. S'adresser à Me LABEYRIE, avoué à ORTHEZ (Basses-Pyrénées).

BARRIQUES chêne et chât. disp. Px avant. CASTEL, 90, rue du Loup, Bdx.

COURTIERS et chefs courtiers av. équipes dem. p. agrandissements photographiques. — DELOM, 146, r. d'Arès, Bordx.

AGENT DÉPOSITAIRE demandé dans départements Centre et Sud-Ouest par IMPORTANTE MARQUE de MACHINES à ÉCRIRE Ecrire: Turpin, Agence Annoncia, 9, rue de Grassi, 9, Bordx.

PIQUETS ET SUPPORTS Tentes-abri individuelles Sommes acheteurs disponible et à livrer. G. C., 18, rue Jenny-Lepreux, 18, Bordeaux.

SOINS AUX VINS LE Préservateur Légal Evite t. altérations - Antiferment, Clarifiants **Désinfectant** pour Futailles Mes DORRZAPFF, Pces Parlement - Bordeaux

RECOUVREMENTS à forfait, ach. ttes créances. Cabinet Cambon, 6, r. Gme-Brochon

ENTREPRISES GÉNÉRALES Bâtiments - Usines Electricité - Gaz Sté Ame d'Entreprises et de Travaux 29, quai de Bacalan

CHARPENTES en fer disponibles Bordeaux, à v. Ecr. Aigle, Agence Havas, Bdx

APPRENEZ tous la mandoline en 8 jours. Leç. grat. Méth. inédite. Succès cert. G. FUSSY, Saint-Gengoux, le N. S. et L.

A VENDRE moellons de démolitions. Hangars 3,000 mètres carrés; cours Balguerie-Stuttenberg, 174 bis.

A V. auto-sport, 6 cyl., comme neuf, bas prix, cause départ. 10, r. Lorta, Le Bouscat.

1/2 MUIDS châtaignier depuis 130 fr. Blanc, 8, r. Ausone, Bdx.

Estomac

ENFONCEZ VOUS DANS LA TÊTE:

Tous ceux qui souffrent de l'estomac, du foie, des intestins, tous ceux qui digèrent mal peuvent se guérir aujourd'hui même: il suffit pour cela de prendre un cachet de Poudres de Cock avant ou après chaque repas.

Les Poudres de Cock sont uniques au monde pour guérir toutes les maladies de l'estomac, du foie, et des intestins.

Avec les Poudres de Cock on mange bien, on mange avec goût, avec plaisir et avec appétit: on digère très bien toute espèce d'aliments; on est gai, bien portant, de bonne humeur, on ne souffre jamais plus de l'estomac, on n'a jamais plus d'indigestion.

Chaque fois qu'on ne digère pas bien, il suffit de prendre un cachet de Poudres de Cock, et immédiatement on a l'estomac libre, le corps, le cœur, la tête, le cerveau bien à l'aise. C'est merveilleux.

Plus donc de gastrites, de dyspepsies, de gastralgies, de dilatation, d'entérite, etc., etc. Finis les maux d'estomac.

5 fr. 50 la boîte taxe comprise; 4 boîtes 22 frs dans toutes bonnes pharmacies et aux Laboratoires des Poudres de Cock, Jeumont, France, contre mandat postal de 22 frs Fco.

ATTENTION! Les Poudres de Cock empêchent toujours toutes les maladies de dégénérer en anémie, neurasthénie, diabète, albuminurie, ulcères et cancers. C'est là une garantie précieuse et souveraine. Assurez-vous donc contre ces si pénibles et si graves maladies en prenant les Poudres de Cock et ayez surtout soin d'exiger les véritables, les seules qui soient efficaces.

AUTOMOBILES

A ENLEVER

Camions 4 T. La Buire plombé carr. bâchée.
Châssis 5 T. Berna-Vialle neuf.
Camions 3 T. Baron-Vialle garantie d'usine.
Cam. Fiat 2 T. jumelée A. R. bandages duscable.
Cam. Luc Court 1,500 kilos plombée.
Torpédos Luc Court 10 HP plombé.
Torpédos Phénix 10 HP, 4 places, état neuf.
Torpédos Grégoire 10 HP, 4 places, état neuf.
4 camionnettes C. U. 1,000 à 1,500 kilos.
Roues pleines Michelin, Fiat et Francaises.
Pièces pour Fiat, pneus toutes marques. — Prix Catalogues. — Bandages 940 × 130 neuf. — Prix réduits **GARAGE AVON** place de la Victoire, 28, Bordeaux, annexe 1, rue Cousin. — Téléph. 43-83.

THE WORLD CYCLES CHARENTON (Seine) VENTE DIRECTE Nombreux modèles garantis 5 ans

ENVOYEZ L'ANNONCE pour recevoir CATALOGUE GRATIS ACHETEZ EN USINE 24

Le Camp américain de Bourg, par Langres
liquide bien au-dessous de leur valeur

CAMIONS Pierce-Arow, Packard, Liberty, Ricker, G. M. C., A. S., White sur pneus 2 tonnes, Gardford bâchés et citernes de 3 à 5 tonnes, Mack bâchés, bennes basculantes, bennes fer, citernes de 5 et 7 tonnes, ateliers Crochat, projecteurs, stérilisateurs.
TRACTEURS à 4 roues motrices Nash-Quad, F. W. D., Renault.
REMORQUES ordinaires à 2 et 4 roues.
CAMIONNETTES Dodge, Ford ordinaires et ambulances, G. M. C., 1 200 kilos.
VOITURES TOURISTES torpédo et conduite intérieure Cadillac, Winton, Dodge, Ford.
MOTOS Indian, Harley-Davidson, avec ou sans side-cars.
PIECES DÉTACHÉES (Salvage).
Une grande partie de ces véhicules, revisés, est en état de marche et peut entrer en service immédiatement.
Service automobile permanent de Langres à Bourg, 9 kilomètres.
FACILITÉS AUX ACHETEURS POUR ESSENCE ET PNEUS
Pour tous renseignements, s'adresser directement à l'Office de vente, à Bourg, par Langres (Haute-Marne).

C DES C

COMPTEURS D'EAU ASTER

BOURSE Arbitrages, Renseignements franco. LHUILLIER, 15, rue du Louvre, Paris.

Tr. imp. Société Épargne et Habitations, sous contrôle Etat, demande Agents. Belle situation. — Ecrire: M. D. de la Barrière, 8, place de la République, à TARBES.

DÉGAUCHISSEUSES de 420 BREVETÉE S. G. D. G.

Grand Rendement
Roulements à Billes
Renvoi à Billes
Construites en Grande Série
LIVRAISON IMMÉDIATE
William GILLET CONSTRUCTEUR
142, cours du Médoc — BORDEAUX

AGENCE RECOURS 217, rue Sainte-Catherine, Bordeaux. — Tél. 47.54
ASSURANCES Vie — Incendie — Accidents — Grêle Vol — Accidents du travail (loi 1898).
RENTES VIAGÈRES
ACHATS et Ventes de Fonds de Commerce. — ACHATS, Ventes et Locations d'Immeubles. — VIAGERS
ACHATS, VENTES ET PRÊTS SUR TITRES
ESCOMPTE immédiat de tous Effets
SOUSCRIPTION A L'EMPRUNT 6 %
H. DURANTEAU, Directeur

AV. dans Bacalan, bar-restaurant. Prix: 55,000 fr.
AV. Epicerie fine sur grand cours. Prix: 28,000 francs.
AV. quartier St-Michel, maison libre de suite: 18,000.
AV. dans Chartrons, BAR-CAVE. Prix: 18,000 fr.
AV. dans Bass.-Pyrénées, Imprimerie. Facilités: 32,000.
S'adresser AGENCE RECOURS, 217, r. Ste-Catherine, Bdx.

AV. aux Capucins, bar-restaurant-meublé. Px: 42,000 fr.
AV. près boulevards, 2 échoppes. Facilités. Prix 30,000.
AV. à Pessac, petite propriété, maison libre. Prix 32,000.
AV. à Pessac, grde propriété, maison libre. Prix 52,000.
AV. grande place, Boucherie. Prix: 15,000 francs.

AGENTS demandés pour chaussures et articles de cordonniers. Ecrire Lacam, 46, rue Belleyme, Bordeaux.

BONNE demandée de la campagne, Mes CHEVILLIAT, sage-femme 1re classe, r. Judaïque, 140 bis. Consultations tous les jours

MAISON J. MAURIN
Haricots blancs nouveaux, 90 c. le 1/2 kilo
ON DEMANDE UN BON COMMIS ÉPICIER

EMPRUNT NATIONAL 6 % NET D'IMPOTS PRÉSENTS ET FUTURS ON SOUSCRIT sans frais A LA BANQUE JULES MOLINA qui délivre immédiatement les titres Achats et Ventes Bons Défense, Rentes françaises, Ville de Paris, Crédit Foncier et toutes valeurs TOUS COUPONS SONT PAYÉS A PRÉSENTATION

GRAND CHOIX hôtels meublés, à céder. Cabinet Agnus, 22, boulevard Sébastopol, PARIS. Spécial pour vente d'hôtels.

REPRÉSENTANTS demdés partout pour vendre aux cultivateurs météorifuge et spécialités vétérinaires, ire marque française. Fortes remises. Ecr. Adrien SASSIN, Orléans.

CHUTE CHEVEUX. Arrêt net dès 1re app. Ils repous. en 15 jours. Pay. ap. guéris. Br. D. Brown gratis, 28, rue Piedbœuf, Liége - Cornillon, Belgique.

CINEMA (Basses-Pyrénées), à vendre, en plein rapport, cause départ colonies. Très bonne affaire. — Ecrire: DUALA, Ag. Havas, Bordeaux.

LES ATELIERS DES DOCKS 363, boulevard Godard, Bordx, Embauchent bons menuisiers. Salaire intéress. Trav. assuré.

Pour VENTES ou ACHATS de gds domaines, propriétés, immeubles, fonds de commerce, Etablissements ou Usines dans toutes les régions. S'adr. LALUBIE, 102, boulev. Carnot, AGEN.

SAGE-FEMME herbte Mme CHATAGNAUD, 47, r. Ste-Catherine, Bx, rec. pens. Consult.

SAGE-FEMME 1re cl. reçoit des pens., se charge ent., maison seule. Pas d'enseigne, jardin. Mme Claverie, ALLÉES DAMOUR, 39

Réparations Autos GUILLOT, 61, r. de Tauzia, Bx.

CHAUFFAGE franco domicile. — Charbon de bois, bûches chêne, pin, délignages coupés à longueur demandée p. poêles, cheminées, 89, cours d'Aquitaine, 89, Bordx.

A V. LOCOMOBILE 25 HP état neuf; autres locos, 8, 15 HP; scie forest, neuve à billes; tours à manches, machine à limer à la lime, perceuse murale. L. MARBOUTIN, Marmande (L.-et-Gar.)

Carb. calcium, Henault, Libourne

Matériel électrique dynamos, moteurs, pompes, turbines, accumulateurs, liste sur demande. Atelier d'électricité, 41, rue J.-J.-Rousseau, Bordeaux.

1/2-MUIDS transports, chêne et châtaignier 125 litr. Vente et location. LESCHELLE-BASTARD, La Rochelle

FER feuillard tonnrie 170f % k. Gde. HENAULT, LIBOURNE.

POTASSE D'ALSACE Sylvinite, 20/22o. Grs stocks disp. Mon Miqueau, Le Taillan, Médoc

Fte CHÊNE gros. lie. Bois tonn. chêne. Maison MIQUEAU, Le Taillan.

Pour créer affaires p. correspondance **CHEZ SOI** écrire G. GABRIEL, à Evreux.

Tourteaux maïs extra 82/50 par 100 kil., 50f par 1,000 Bx. Ch. Blaise, 34, quai Paludate, Bx

MACHINES A BOIS. Stock de machines premier ordre, nouvellement arrivé. Matériel par. Prix avantag. Livraison imméd. Société Franc. d'importations industrielles, 48, rue Taitbout, 48, PARIS.

Camion **PANHARD** 2,500 kilos. Camionnette **UNIC** 1,500 kilos, dernier modèle, ét. neuf à vendre. S'adr. « Bordeaux-Camions », 189, rue Fondaudège. Téléph. 21-05.

SOMMES acheteurs moteurs 1/2 ou 2/3 HP et 3 HP courant continu 110 volts. Tuilerie Coopérative Frse, Roumazières (Chte).

PAYE relèves photo 9 à 15 fr. Larrigaudière, hl Midi, Cahors.

ON DÉSIRE acheter COMBUSTIBLES LIQUIDES tels que l'huile lourde de goudron, etc., marchandises livrées en fûts à notre usine en quantités régulières de 40 à 50 tonnes par semaine. Répondre par lettre seulement en donnant tous renseignements au sujet de qualité et prix, à la Société Anonyme « LA CORNUBIA », Bordeaux-La Bastide.

ENFANT treize ans environ demandé pour garder vaches, sera nourri, entretenu, payé. S'adr. mairie Bassens (Gironde).

Etude de Me MOLLENTHIEL, av. à Bordx, 9, rue Vital-Carles.
VENTE AU TRIBUNAL le mardi 16 novembre 1920, à 13h, maison et cour, 5, rue Mouneyra, à Bdx. Mise à p., 15,000f. Me Aucoin, avoué colicitant. Visite, mardi, samedi, de 14 à 16h.

A VENDRE, cause santé, maison confections pour hommes, situé dans sous-préfecture, bonne clientèle. — S'adresser bureau du journal, Cognac.

ANTIQUITES, livres, gravures, achetés cher. — MONTEIL, 13, cours Pasteur, 13, Bordeaux.

CAMIONS, CAMIONNETTES ét. parfait. Prix normaux. Lespinasse, autos, Cauderan. Tél. 12.

WAGON rés. bois à vend., état neuf. Ecr. A. Z. 54, bur. jl

A V. Délage 10 HP, 4 cyl., forme camionnette. Ecr. A. Z. 54, b. jl

Importante Société, siège AGEN, demande chef comptable avec référ. 1er ordre. Ecr. MAURICE, 26, cours Washington, AGEN.

A V. à l'amiable, 40,000f, maison, 85, rue Frère, 12 p., eau, gaz. Ec. Pujol, 54, r. Laroche, Bx

A VENDRE bon omnibus 4 places, harnais double, état neuf. Ecr. V. P. 18, bur. journ.

CADORET PARIS

SES BISCUITS
SES CHOCOLATS
SES CONFITURES
SA CONFISERIE

USINES MODERNES POUR LA FABRICATION DE SPÉCIALITÉS ALIMENTAIRES PARIS-ARCUEIL

EN VENTE PARTOUT

COMPTOIR DES VENTES 61, rue Sainte-Catherine, 61. E. AMADIEU, directeur.

1er AVIS P. a. s. s. p. 23 oct. 1920, M. Boyer a v. s. bar-cave, 2, pl. d. Augustins, à M. Josselin, à Anglade (Gde). Opposit. Comptoir des Ventes.

2e AVIS P. a. s. s. p. 9 oct. 1920, M. Fortain a vendu son bar-meublé, rue Joseph-de-Carayon-Latour, 27, à p. dés. d. acte. Opp. Comptoir des Ventes.

BAR sur gr. passage, 2 salles, 4 pièces, bail, 100f de loy, à saisir au prix de 12,000 francs.

BAR angle 2 rues, 4 ch. meublées et 2 pièces vides, bail, pas de frais. Prix 30,000 fr.

BAR-rest meublé très renommé, sur gr. cours, matériel important, 25,000f réc. par mois. Prix 75,000 fr. Facilités.

CAFÉ-hôtel face gare Midi. Prix 150,000f à débattre.

BAR-tabacs dans station banlieue, bail et logt 4 p., travail assuré toute l'année. Prix 60,000 fr. av. marchandises.

BAR-tabacs sur gr. passage, bail, logt, gros travail. Prix 60,000 francs. — Facilités.

MERCerie bien située, bail, logt 3 pièces. Px 12,000f.

LANDauet limousine G. Roy, 6 pl., 12 HP, 4 cylindres. A saisir au prix de 12,000 fr.

POUR VENDRE RAPIDEMENT Commerces, industries, immeubles, propriétés, adressez-vous au COMPTOIR, 61, rue Sainte-Catherine, qui fait la gérance des immeubles et AVANCE les loyers aux propriétaires.

BELLE propriété d'élevage p. Bordx, château, 56 hectares, conditions très avantageuses.

PROPRIÉTÉ avec château, 70 hect., p. Bordx, 280,000 francs.

Autre 35 hect. Prix 200,000 fr.

TRES beau domaine 37 h. pr. Coutras, prairies 12 h., pins et chênes 13 h., labour 5 h., vignes 2 h., chasse et pêche, 115,000

PROPRIÉTÉ à La Bastide, maison 7 p., jardin 1,500m, 32,000f.

TRES jol. villa à Talence, 27,000f

Autre à Pessac, 40,000 francs.

S'adress. 61, rue Ste-Catherine.

Bas de soie artif. supér.; gris brique, 28 fr.; noir, 21 fr. 50. Maréa, 38, r. Danrémont, Paris.

Perdu 21 ct montre nic. Rap. M. de Bournat, h. Terminus, Bx. Rce.

MARQUE DE RHUM livrant en bouteilles d'origine, clissées, accepterait placiers à la commission visitant épiciers, cafetiers, etc. — Ecrire CACTA, Agence Havas, à Bordeaux.

ON dde mén., Turlais, Montendre

STENO bonne écriture demandée, 7, place Tourny, Bx.

Ancien s.-officier retraité, mutilé de guerre, médail. militaire, croix de guerre, excellent. références, désire emploi de surveillant, pointeur, encaiss. ou autre. Prétent. raisonnables. Ecr. A. Lemonnier, St-Morillon (Gir.)

AUTO Peugeot, conduite intérieure, éclairage électrique, parfait état, à vendre. FAULKNER, 32, rue Saint-Maur.

ON DEMANDE de suite CHARRONS et FORGERONS bien payés. S'adress. CARROSSIERS LANDAIS, 20, rue du Palais-de-l'Ombrière, à BORDEAUX.

MOTOBLOC 12 HP 1914 à vend., torpédo 4 pl., r. Arcachon, 35.

ON dem. fem. de chambre lingère. Ecr. Comel, Ag. Havas, Bx.

Mr honorable dispos. quelques heur. p. jour accept. emploi intermit. corresp., encais., contr. ou autres. Ec. Cogin, Havas, Bx.

DOUELLES chêne du pays à demi-muids, transports et barriques à vendre. Conte, Agence Havas, Bx.

DELAUNAY-BELLEVILLE limousine 6 pl., 18 HP, 6 cyl., excellent état de marche, à vendre, 16, rue Barrau, Bordeaux.

DAME OU JEUNE FILLE 25 à 35 ans. sérieuse et instruite, ayant grandes facilités chiffres, est demandée par importante comptabilité. Situation avenir. — Ecrire, avec références, CLIFTY, Agence Havas, Bordx.

La Maison MENARD frères, de THOUARS (2-Sèvres), désirant augmenter son personnel, demande agents actifs et sérieux, pour vendre à la campagne ses spécialités vétérinaires indispensables aux cultivateurs.

ON DEMANDE moulures pièces mécaniques, bons salaires, ETABLISSEMENTS CAZENAVE, Belin (Gironde).

POMMES DE TERRE ET A COUTEAUX Vente et achat. GRAND, à Royan

Me BOYER, avoué, dem. clerc.

CHARPENTIERS, MENUISIERS sont demandés pour entretien par usine « Prince-Noir », chemin Roustaing, à TALENCE.

VIDANGES IMMÉDIATES Exécution des commandes dans les 48h; 115, c. Alsace-Lorraine, tél. 10.31, Bordx. Service rapide auto dans Bordeaux et banlieue

TAPISSIER-DÉCORATEUR à façon, sommiers neufs et réparations, sièges, tentures, tapis, matelas, déménagements, etc. Marcel FAURE, tapissier, 10, cours d'Albret, 10, à Bordeaux.

JARDINIER ménage demandé, fleuriste, arboriculteur, pour banlieue; appointements 5,000f par an; sérieuses références. Ecrire K. L. 7, bureau journal.

BUCHET 4 pl., capote, pare-brise, 2 cyl., 10/12 HP, Bosch-Claudel, transf. en pte camionne, à v.

Fauquier, 16, aven. Gare, Nérac.

REMBLAI à enlever gratuitement, Fonderies de Bordeaux, 61, quai de Queyries, Bordx-Bde.

BON FRAISEUR demandé aux Usines « Motobloc », 102, rue des Vivants, à Bordeaux-Bastide

A V. 50 mètres cubes volige peuplier pour fabrication de caisses, d'emballage, épais. 10 à 11. S'er Expert, bois, Marmande

ON demande magasins, chambres, appartements et propriétés vides et meublées à louer. Pelletier, 37 rue Esprit-des-Lois.

ON ECHANGERAIT auto Georges Roy 1914, torpédo, belle carrosserie 6 places, 12 HP, moteur entièrement revu, contre voiture bonne marque, conduite intérieure ou coupé limousine. Ecrire R. D., 12, cours de Verdun

CHAMBRE, bibliothèque, glaces, tapis, lit fer et c., lustre électrique à y.; 2, r. Henri-IV.

Fourrures — Pelleterie Vente sensationnelle de fourrures à des prix défiant toute concurrence. — J. BINOUN, 147, rue Ste-Catherine, pr. le Lion Noir.

A vendre chambre Louis XVI en noyer massif, 11, rue Victor-Hugo, Talence, pr. St-Genès.

MOTEUR triphasé 3 HP neuf complet. Bizet, 7, r. Desbiey, Bx.

Dem. occas. harnais et voitures 2 roues genre tonneau ou autres. S'adres. 93 bis, r. de Ségur.

A V. bicycl. h. r. l. 2 fr., Hirondelle, 400 fr., rue Gouvion, 12

Vacher laboureur demdé, clos du Pin-Vert, Mérignac (Gir.).

A V. meubles, bibelots, billards, etc. S'adr. quai de la Monnaie, n. 16, de 3 à 6 h. March. s'abst.

Torpédo Hotchkiss 12 HP, 4 places, strapont., 5 roues R.A.F., parf. état. Ecr. Andou, bur. jal.

ON DEM. appart. vide 4 à 5 pièc. libre en janvier, en ville. Ecrire à Lamarque, 78, rue de Pessac.

Perdu le 20 cour. un billet de 1,000 f. Rap. 15, r. Lagrange. Réc.

DEmandé cocher-livreur robuste, 67, rue Henri-IV, 67, Bx.

A VENDRE 1e auto Berliet neuve sortant usine; 2e landaulet Motobloc 10 HP occasion, en tr. b. état de marche. S'ad. 7, all. Damour, Bx.

MOTOBLOC 12 HP limous. parf. état, ent. revue, prix intér., conv. taxi. EXSHAW, 31, boulevard Jean-Jacques-Bosc, 31.

GRANDE CAISSE p. mélange de farine à vend. Conten., 850 kilos. S'adr. 111, r. Guillaume-Leblanc.

CAMIONNETTE UNIC 1,500 k. et neuve, 6, r. d'Alzon, Bx.

Dem. ouvrières, r. Fieffé, 41, Bx.

A V. cheval, harnais, carriole, r. Croix-Seguey, 44, magasin.

A VENdre victoria, harnais. Vve B. Penaud, r. Labat, Marmande.

PLUMES Sommerville acier à plume à liquider au détail par 10 ou 25 boîtes, Cie ROYAL, 24, rue Rohan, Bx.

Electricité, 6, cours Argonne, 6. Travaux sérieux, lumière, sonnerie, chauffage. Fournitures

Auto à v., Georg. Roy 10HP, torp. 4 pl., parf. état, 51, r. Bègles, Bx.

A VENDRE

Châssis camion Saurer, 5 tonnes, modèle 1920, avec bandages, le tout absolument neuf, disponible immédiatement. Prix 35,000 francs.

Camion Renault, 3 tonnes ½, 10,000 francs.

Moteur électrique neuf, 34 HP, triphasé, 190 volts, complet avec rhéostat.

Voiturette Talbos, moteur Ballot 6/8 HP, excellent état.

200 barriques bordelaises neuves, chêne Amérique.

185 bordelaises transports neufs, 225/228 litres, chêne Amérique. Ecr. CRUSET, Ag. Havas, Bordx.

VANNERIE LORRAINE en tous genres. M. Charles Moitrieux, à Vacqueville (M.-et-M.), peut fournir en gros et en détail tous articles de VANNERIE, dans des conditions avantageuses.

COMMERCE bonneterie, lingerie, avec appartement à céder long bail, petit loyer, au centre. Cause double emploi. Ecrire: CLAPER, Agence Havas, Bordeaux.

DEMI-MUIDS châtaignier, 600 l., 165 fr.; chêne, 600 à 650 l., 265f.

BARRIQUES chêne, 200 litres, 75 fr.; 250 litres, 95 fr. Tous ces fûts livr. de suite, sont frais vides et à l'état de neuf et rendus FRANCO gare acheteur. Ecrire: GABORI, Agence ANNONCIA, 9, rue Grassi, Bdx.

Employé EXPEDITIONNAIRE et PORTEFAIX demandés. S'adr. av. réf., 87, r. Ste-Croix.

PLANCHER en panneaux de 2,90 × 1,80 avec planches B. B. 0,028 et solives de 0,10 × 0,05 à v. Naya, 59, r. Pelleport, Bdx.

LOCAL INDUSTRIEL à vendre quart. gare Midi 1,100m2 dont 600 couverts, force mot. électr. Ec. Beyond, Ag. Havas, Bdx.

ASSOCIATION demdée d. aff. commerciale, APPORT CENT MILLE FRANCS. Ecr. Canzo, Ag. Havas, Bordx.

7 panneaux Gobelins à vendre ensemb. ou sépar. Valeur 1 million. Céd. pour 500,000 fr. Pressé. Ec. Cotta, Ag. Havas, Bordeaux.

A V. Maison 9 p., garage, atel., libre; cam. Ford, très écon. Le Berre, 5, boulevard Wilson.

A V. Attelage avec jolie poinette, 1m36, très douce. 2 capotes de voiture et une pour baladeuse ou camionnette. Cours Gambetta, 34, Talence

A V. pet. attelage, ponette 1m40, très sage. Pet. px, r. P.-Bert, 25.

WAGONS A V. 2 plates-formes 10 ton., circ. t. rés. Pons, bois, Fumel (Lot-et-G.)

Vente de Linge et d'Objets mobiliers

MARDI et MERCREDI 26 et 27 octobre 1920, à 13 heures, Me A. BARINCOU priseur.

335 gages

arrivés à échéance seront vendus à la Caisse de crédit municipal (ancien Mont-de-Piété).

La vente des objets divers aura lieu le mercredi.

Les ayants droit sont invités à réclamer les bonis leur revenant.

A VENDRE une voiture Barré 12 HP, torpédo 4 places; une camionnette Panhard, d'une tonne; une camionnette Lorraine-Diétrich; une remorque de 400 kilos. S'adresser garage COTTENCEAU, Surgères (Charente-Inférieure).

PIANOS Lester Leonard Co, de Philadelphie. Grands modèles acajou massif verni, cadre fer, 88 notes, à 4,700 fr. nets. Auto-piano Plager, à 8,900 fr. nets. Grand choix de pianos Erard, Pleyel, Pooké, Thersen, etc., depuis 3,600 francs; neufs; accords, locations, réparations. A. LACAPE, 170, r. Ste-Catherine, Bordx.

J'AI acquéreurs pour épiceries, bars, meublés, hôtels, cafés et commerces divers. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

G R

Liquidation des Stocks de Guerre Britanniques

Le Ministère Britannique des Munitions publie, en anglais, une brochure intitulée:

"SURPLUS"

renfermant le détail des Stocks à vendre et *Entreposés en Angleterre.*

Ces stocks comprennent:

Matériaux de Construction — Mobilier
Machines-Outils — Machines à vapeur
Matériel de Chemins de Fer et de Docks
Bateaux et bateaux automoteurs — Cuirs et Textiles - Métaux - Fers - Aéroplanes
Produits chimiques et médicaux, etc.

Cette brochure contient également un supplément indiquant les Stocks britanniques disponibles pour la vente et *Entreposés en France.* Ce dernier matériel ne sera vendu qu'en bloc, par camps et installations complets.

"SURPLUS" paraît *bi-mensuellement*
Prix: Le Numéro *1 franc* { Franco / Paiement d'avance
Écrire ou s'adresser à:
DIRECTOR OF PUBLICITY,
DISPOSAL BOARD (French Section)
179, Rue de la Pompe, PARIS (Passy)

CAZABAT est l'Epicier qui vend le Meilleur Marché
Téléphone 47.19. — 34, rue Judaïque, Bordeaux
Fromage Croûte Rouge... Le kilo 8 fr.

FAITES des ÉCONOMIES par l'usage des SAVONS

Marques déposées.

LA PERDRIX 72 % d'huile.
SAINT-MARTIAL 60 % d'huile.
LE CORAN et M. P. & C. à base d'oléine.
ET DES
LESSIVES Mousseuses et Savonneuses.
LE CORAN BLEU
L'ANÉMONE
Produits essentiellement Français
fabriqués dans les Usines
HUILERIE · SAVONNERIE · STÉARINERIE
de la Cie Gle de l'Afrique Française
BORDEAUX — 4, *Rue Esprit-des-Lois*, 4 — BORDEAUX

Pour devenir **INGÉNIEUR-ELECTRICIEN**, ou Dessinateur, Monteur, Conducteur, etc. par *Étude rapide chez soi, lire la Brochure Captivante:*
"Le Règne de l'Electricité"
envoyée *gratis* et franco par *Institut Normal Electrotechnique, Boulevd Sébastopol, 91, Paris*

MALADIES DE LA FEMME

LA MÉTRITE

Exiger ce portrait.

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, aux Idées noires, doit craindre la Métrite.

La femme atteinte de Métrite guérira sûrement sans opération en faisant usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Le remède est infaillible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY guérit la Métrite sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

Il est bon de faire chaque jour une injection matin et soir avec l'HYGIENITINE des DAMES: la boîte, 4 francs, plus impôt, 0 fr. 40; total: 4 fr. 40.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir: Tumeurs, Cancers, Fibromes, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt, 0 fr. 70; total: 7 francs.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

POUR VENDANGES Sucre cristallisé blanc Sucre blond, disponibles L. Augustin, 20, r. St-François.

LES SOUFRES GRÉ utilisés depuis 30 ans combattent merveilleusement: Oïdium, Mildiou, Insectes. Notices et comdes, 7, r. Lafayette, Bordx.

Scories, potasse d'Alsace, sulfate de fer, soufres Disponible immédiat A. GRÉ, 7, rue Lafayette, 7, Bx.

J'ACHÈTE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire: E. MAZEF, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx

SACS VIDES Maison NEUSY Bureaux, 59, rue de Soissons, à Bordeaux. Téléph. 50-79.

M. LEDOUX & Co, Ingén.-Constructeurs 10, place du Vieux-Marché, Bx Tarif N° 12 H gratis TOUT CE QUI CONCERNE LA SOUDURE AUTOGENE

A VENDRE CHAMBRE Louis XV, état neuf 3, rue Binaud, 3, à Bordeaux.

ACHAT AU MAXIMUM **Diamants, platine, or** Argent, Vieux Dentiers brisés. BEAU, 31, r. Esprit-des-Lois, Bx.

ROUGE VIN EXTRA BLANC 120f VINICOLE NOUVELLE 170f L'hl au 27, rue Peyronnet L'hl au

A ENLEVER Charron 15 HP, neuve, torpédo, Prix avantageux. NAUD, BOURG-SAINT-ANDEOL (Ardèche).

606 ANALYSES du SANG 10, rue Margaux, Bx

Vente et location de DEMI-MUIDS Adrien DU MONT 98-99, q de Bacalan, Bordeaux Maison à Alger

REPRÉSENTANTS demandés pour vendre aux cultivateurs Météorifuge et spécialités vétérinaires. La grande marque française. Ftes remises. Ecr. Gallais-Patureau, Bourges.

Etudes de Me Henri POINTURIER, avoué, 17, rue et place du Palais, à NICE, et de Me ROCHON, notaire, 31, avenue de la Victoire, à Nice.

A VENDRE aux enchères publiques, le jeudi 4 novembre 1920, en l'étude de Me ROCHON, notre à Nice, à